

Chapitre 13

ASSOCIATIONS D'ENVIRONNEMENT, DE SERVICE SOCIAL OU PUBLIC ET CLUBS

.M1.13.1. Maisons Paysannes de France (MPF)

Nous avons beaucoup évolué dans diverses associations traitant des questions d'environnement, aussi, nous allons étudier

quelques-unes d'entre elles en insistant plus particulièrement sur celles dans lesquelles nous avons pu observer des activités concernant les médias informatiques ou audiovisuels.

Fondée en 1965, *Maisons Paysannes de France* se fixe pour but principal de « *défendre et promouvoir les constructions rurales traditionnelles* ». A priori, on est loin de l'innovation sociale, des médias et de la distanciation. En fait, ainsi qu'on va le voir, il nous a semblé que cette association pouvait constituer un bon terrain d'études de l'utilisation des médias audiovisuels dans un milieu quasi-intégralement soumis à nos hypothèses **B1** et **C1**.

Pour dresser un rapide portrait-robot de l'association des Maisons Paysannes de France, nous allons utiliser une grille standardisée nous permettant de décrire rapidement chacune des associations dans lesquelles nous avons œuvré.

.M2.13.1.1. Descriptif sommaire

.M9.Figure 13.1. Maisons Paysannes de France :

Sigle/repère	MPF (MAISONS PAYSANNES DE FRANCE)
Nombre d'adhérents	Entre 5000 et 6000
Budget annuel	150 à 200 000 F
Publics dominants	Propriétaires de résidences secondaires sensibles à l'environnement rural
Publics sous-dominants	Personnes intéressées par les questions de l'habitat rural traditionnel - Elus locaux et régionaux
Moyens d'actions	Expositions - conférences-débats - action locale auprès des élus - Sorties et visites - Journées d'étude - Revue
Moyenne d'âge du C.A.	Entre 50 et 60 ans
Administrateurs	En majorité des retraités - Architectes - Professions libérales - Enseignants
Type de fonctionnement	Traditionnel - 1 secrétaire à plein temps

Comme on pourra le constater sur la fiche descriptive ci-dessus, MPF se situe dans la moyenne des associations traditionnelles dans son mode de fonctionnement et dans ses actions.

.M2.13.1.2. Caractéristiques de notre action

Afin de faciliter la lecture, nous avons choisi d'utiliser une présentation standardisée que l'on trouvera ci-dessous (les explications détaillées étant données dans la suite du texte).

.M9.Figure 13.2. Notre action à Maisons Paysannes de France

Structure	Organisation d'un service audiovisuel national (ex nihilo) et d'une photothèque
Production	Conception, réalisation, diffusion de production audiovisuelles
Supports	Diapositive- diaporama - cinéma 16 mm et 8 mm - vidéo VHS
Matériel	Personnel + celui de l'association Maisons Paysannes d'Ile de France + achat par l'association nationale
Accueil par le CA	Intérêt prudent - désir de juger « sur pièces »
Effets immédiats	Vif intérêt auprès des délégations régionales et départementales - Reconnaissance par les partenaires ministériels - obtention de subventions de fonctionnement.
Effets plus lointains	Avancée de la problématique distanciatrice

.M2.13.1.3. La création d'un service audiovisuel

En 1977, nous avons proposé au Conseil d'administration de MPF un projet d'utilisation de l'audiovisuel à la fois dans un but de promotion et d'animation. En effet, nous partions du constat que la diapositive était sous-utilisée dans une association où les besoins visuels étaient pourtant manifestes. L'accueil fut prudent et réservé (conformément à C1), quoique l'un des fondateurs, photographe passionné des maisons paysannes à travers toute la France depuis une cinquantaine d'années, nous assura de son soutien effectif ¹.

Disposant par nos autres activités de matériels de réalisation et de diffusion, nous réalisâmes un premier diaporama montrant la variété et la richesse architecturale du patrimoine rural ² des régions et des « *pays* » (pagus) de France.

Ce n'est qu'après avoir jugé de l'impact de ce produit (au demeurant réalisé dans des conditions « non professionnelles » que le CA dégagea quelques crédits d'équipement d'un « *service audiovisuel* » ³.

1 Il s'agissait du Docteur Alfred CAYLA, auteur de plusieurs ouvrages sur l'habitat rural. Sa collection de clichés a été récemment léguée au Musée des Arts et Traditions Populaires (25 000 clichés de maisons qui ont disparu pour la plus grande partie d'entre elles).

2 En relation avec un autre spécialiste de la question, Hervé Fillipetti, auteur d'articles et d'ouvrages sur l'architecture paysanne traditionnelle (souvent présentée comme une architecture sans architectes...).

3 Les finances de l'association étaient plus que saines puisqu'aucune opération d'envergure n'avait été engagée depuis plusieurs années. En 1978, MPF disposait de 150 000 F d'avance de trésorerie, ce qui constituait un étonnant « trésor de guerre » pour une association « militante et indépendante ». Ajoutons que le

S'agissant d'un service bénévole sans salariés (mais avec quelques possibilités de défraiement limité), nous ne pouvions évidemment envisager un trop important volume d'actions. Ce qui nous apparaît intéressant à souligner ici serait la perspective dans laquelle nous nous étions placé.

.M3.1. La diapositive et nos hypothèses générales

MPF connaissait évidemment l'usage de la diapositive, notamment dans les conférences-projections. Et si nous appliquons à celle-ci notre problématique du média innovant, nous pouvons constater que les images ainsi projetées en public (parfois assez large) étaient conçues (ou vécues) par leurs auteurs avant tout comme un *moyen de création* (de sens et de description), et fort peu comme un *moyen de communication*. Il est facile d'en apporter toutes sortes de preuves⁴, avec notamment la projection imposée de clichés « *de-mauvaise-qualité-mais-qui-montrent-quand-même-un-détail-intéressant* ». L'ignorance du pôle communicationnel conduit inmanquablement à des ruptures graves du processus de

Conseil d'administration de l'époque continuait de vivre dans la crainte des grandes opérations nationales et de leur conséquences plus ou moins « politiques ». On comprendra mieux ceci en se rappelant qu'à la fin des années soixante-dix, les questions de l'environnement étaient souvent vécues et présentées de manière explosive. Une association pourtant aussi calme et tranquille que MPF avait déjà pratiquement connu deux scissions fratricides en 1968 (!) et en 1974 avec le ralliement d'une partie du Conseil d'administration aux thèses « écologistes ». D'où le fait que la « mémoire » de l'association était encore marquée par les risques de schisme présentés par toute action un tant soit peu combative ou novatrice.

4 Ceci constitua même un des thèmes de présentation de nos ouvrages sur le diaporama et la communication audiovisuelle.

présentation et à des échecs répétés dans la transmission des messages.

En proposant à cette association ⁵ de créer un service audiovisuel, nous voulions en somme « tester » notre hypothèse **A2** ⁶, ce service plus « professionnel » se chargeant en quelque sorte de faire émerger la fonction de communication du média diaporama. De fait, les années 1978 à 1981 nous virent coréaliser plusieurs autres productions dont les retombées les plus tangibles furent une entrée « officielle » de l'association dans les ministères de l'Environnement et de l'Education Nationale, celle-ci passant entre autres par l'octroi de subventions de fonctionnement pour le premier et le financement d'une importante opération sur le thème de la « découverte de son village » pour le second.

Ainsi, nous avons commencé à montrer, sur un cas particulier, qu'une association traitant de sujets « traditionnels » pouvait se révéler innovante dans quelques-unes de ses actions ⁷, bien qu'elle n'appartienne pas au secteur « classique »

5 A laquelle nous avons adhéré pour des raisons n'ayant aucun rapport avec les raisons exposées ici.

6 Hypothèse que nous avons présentée dans une série d'articles de la revue *l'Education* entre 197 et 1980, notamment *La panacée audiovisuelle*, 22/9/1977 ; *Le temps des déceptions*, 29/9/1977 ; *L'interdisciplinarité obligée*, 6/10/1977 ; *Ulysse vue par vue*, 18/5/1978 ; *Réalisation audiovisuelle à l'Université (Paris 7)*, 11 et 18/1/1979, etc.

7 Ajoutons cependant que si le genre de MPF était effectivement celui d'une association traditionnelle, le sujet qu'elle traitait (les maisons paysannes « traditionnelles ») recelait une assez forte dose de nouveauté. En effet, la quasi-totalité des autres associations d'environnement ou de patrimoines locaux s'occupaient des parlers, des folklores, des danses et des coutumes populaires, mais négligeaient totalement l'étude du cadre de vie et de travail des « générations de ruraux qui avaient façonné la France » (selon les termes du Docteur A. Cayla et d'E. Leroy-Ladurie)

des associations réputées spécialisées dans l'innovation médiatique ou sociale ⁸. Naturellement, cette expérience était bornée par de nombreuses contraintes extérieures et intérieures. En fait, nous pouvons dire que nous avons tenté d'appliquer à MPF une partie de l'hypothèse **B4** (concernant en principe les institutions). Sachant qu'à partir d'une certaine taille (par exemple la capacité de créer au moins un emploi salarié) et d'une certaine tendance à l'immobilisme (passant par le non-renouvellement des Conseils d'administration), les associations, même de taille moyenne comme MPF, montrent souvent une tendance à l'institutionnalisation, il est souvent nécessaire de chercher à s'engouffrer dans ces espaces interstitiels afin de tenter de déclencher ou d'amorcer des changements significatifs ⁹.

Avant de voir le comportement de **C5**, nous allons brièvement décrire comment nous avons essayé de mettre en œuvre des procédures de déclenchement ou de renforcement de l'auto-distanciation immanente (**A5**, **A6** et **A7**).

.M3.2. Pour un autre regard...

Il existe en France au moins 600 types différents de maisons

8 En « parallèle », nous suivions également de près les travaux de quelques-unes de ces associations du secteur socio-culturel entre autres « *Vidéo Promotion Jeunesse* ». Nous en reparlerons au chapitre 16.

9 Il existerait certes des échos nombreux de cette formulation, entre autres le célèbre débat sur l'entrisme en politique. Bien que les associations soient des enjeux et des lieux de pouvoir, nous ne pensons pas que l'on puisse mener loin ce parallélisme, au vu de nombreuses autres différences.

paysannes, chacun d'eux faisant l'objet de nombreuses déclinaisons locales en fonction de la géologie et de l'environnement des terroirs. Pour offrir un panorama assez complet de cette extrême diversité, il fallait créer une photothèque contenant des exemples suffisamment nombreux, d'où le besoin de faire appel au réseau des adhérents actifs de l'association ¹⁰ pour la constituer. A cet effet, nous fîmes passer quelques articles dans la revue nationale (tirant à 6000 exemplaires) ¹¹, axés quant au fond sur notre problématique de la distanciation.

En effet, nous proposons aux adhérents de *regarder autrement* les sites bâtis et les paysages ruraux, de les regarder en cherchant à les comprendre et à en retracer l'évolution, à prendre vis-à-vis d'eux un certain recul. Nous replaçons cette idée dans la formule : « *donnez un sens nouveau à vos vacances* » en photographiant les maisons paysannes. La diapositive, le diaporama et plus généralement tous les moyens audiovisuels étaient présentés comme des déclencheurs de cet encouragement distanciateur ¹².

10 Dans ce genre d'association, il existe toujours plusieurs cercles concentriques d'adhérents et d'usagers. Depuis les militants jusqu'à ceux qui adhèrent pendant une année pour bénéficier des « services » proposés par l'association (par exemple son « service-conseil » architectural quasiment gratuit). Nous visions plutôt la « clientèle » des adhérents.

11 L'écart avec le nombre des adhérents (environ 5000 pour ces 6000 exemplaires) venant du fait que la revue était « servie » à de nombreux services d'environnement et associations « sœurs » ou « amies ».

12 Naturellement, le pôle Identification/projection/transfert n'était pas oublié pour autant, en raison des multiples projections et/ou transferts que les amateurs de vieilles maisons pouvaient faire sur les précédents habitants.

Cette opération ne rencontra pratiquement aucun succès la première année (à peine deux dizaines de réponses sous forme d'envois de clichés). La seconde année lui fut adjoint un concours (remède classique aux opérations dont le succès public ne correspond pas à celui qui était escompté...), ce qui fit monter le taux des réponses, sans toutefois que celui-ci atteigne de bien grandes valeurs. Une enquête rapide, menée auprès de délégués départementaux des Maisons Paysannes de France nous apprit que les adhérents ne tenaient pas à confier leurs (précieux ? ¹³) clichés à des tiers. La plupart préféraient les garder chez eux, quitte à ne jamais les projeter, alors qu'au contraire l'opération « photothèque » leur aurait permis de les montrer à un public a priori intéressé ¹⁴.

M3.3. Synergie ou apathie des réseaux disjoints ?

Face à ce demi-échec, nous décidâmes qu'il valait mieux tenter de dynamiser le réseau MPF en organisant des rencontres avec des photographes amateurs, appartenant par exemple à des clubs photos et parfois un peu à la recherche de sujets « nouveaux » ¹⁵ ou motivants.

13 Il faut ajouter que la qualité des clichés était faible à très faible et en tout cas pratiquement inexploitable dans un réseau d'échanges de documents. De ce point de vue, nous avons obtenu avec cette opération une excellente illustration de l'état de ce que l'on a pu nommer la sous-culture technique et artistique (se traduisant par un manque de connaissance des processus et des commandes logiques de quelques « machines à communiquer » aussi simples que l'appareil de photographie).

14 Par la suite MPF entreprit de financer le duplicata et le prix du support de chaque cliché retenu (environ 2,50 F).

15 L'idée de photographier des maisons rurales, même les plus humbles ou les moins intéressantes, ainsi que des lavoirs, des puits, des fours, des poulaillers, ne nous est

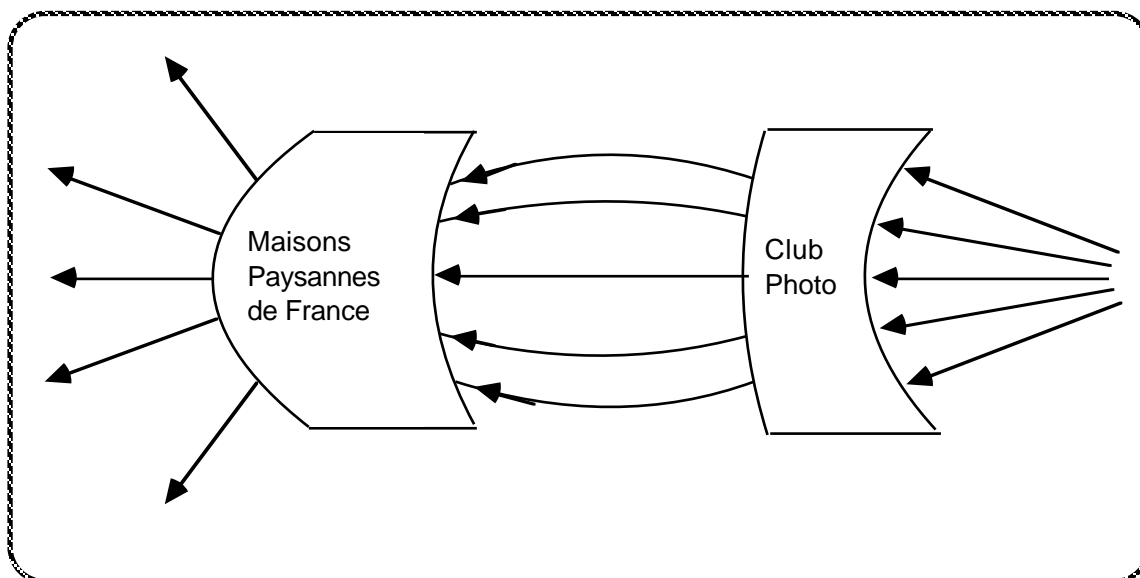
Il nous semblait en effet qu'il y avait lieu de tenter d'exploiter le gisement

L'idée était simple. Le « public MPF » possédait certaines compétences techniques sur l'habitat rural. Les publics des clubs de photo en possédait en matière de prise de vue et de tirage photographiques. Les premiers voulaient des clichés de bon niveau. Les seconds pouvaient être intéressés par des « nouveaux sujets » à traiter, mais aussi et surtout par un **réseau de diffusion** leur garantissant un public a priori réceptif ¹⁶. Il nous semblait enfin que de tels regroupements inter-groupes ne pouvaient exister que grâce aux associations, seules capables de garantir la souplesse nécessaire à leur accomplissement.

jamais apparue comme très répandue parmi le public des photographes amateurs ou non (par exemple chez des étudiants de la « *Filière photo* » de PARIS 8). Excepté pour les spécialistes (élèves architectes ou adhérents passionnés des associations MPF et Vieilles Maisons Françaises), l'intérêt pour les maisons rurales ne paraît pas aller de soi. Il passe presque toujours par une distanciation personnelle permettant de voir autrement les paysages ruraux, de les lire, de chercher à les « *interpréter* ». Même la distance intrinsèque à l'acte photographique ne suffit pas à voir ces maisons dans les paysages. On en a pour preuve facile le nombre très restreint de clichés de ces sujets dans les archives de paysagistes célèbres. Il ne semble pas qu'il y ait eu pour les maisons paysannes l'équivalent d'un Eugène Atget pour les villes ou d'un Edouard Weston pour les paysages naturels. Plus près de nous, les jeunes photographes ne s'intéressent guère à ces sujets et préfèrent des compositions plus « originales » ou plus « fortes ». De ce point de vue, une nouvelle étape de distanciation ne serait peut-être pas inutile. C'est un peu ce que nous ambitionnions de déclencher dans certains des stages que nous conduisîmes à l'époque.

16 Nous avons « testé » cette idée auprès d'un public de stagiaires animateurs de clubs de photo venant se former à la réalisation de spectacles de diaporama (Centre d'Action Culturelle d'Angoulême, 1981). Dans un domaine voisin, nous l'avions également testée à PARIS 7 (où nous étions Chargé de cours au département audiovisuel) en faisant réaliser par des groupes d'étudiants, des diaporamas diffusés ensuite dans des circuits associatifs (notamment sur des questions d'urbanisation de certains quartiers de Paris).

.M9. **Figure 13.3.** Des réseaux associatifs disjoints :



Nous avons eu recours à une symbolisation empruntée à l'optique. Sur la droite, le club photo a été assimilé à une *lentille convergente*. Il reçoit les travaux de ses membres, mais ne les diffuse que fort peu. On pourrait dire qu'il se comporte un peu comme un « *trou noir* » (!)¹⁷. Sur la gauche, l'association des Maisons Paysannes pourrait diffuser de nombreuses productions visuelles ou audiovisuelles (c'est pourquoi elle est représentée par une lentille divergente), mais en réalité, elle ne dispose que de fort peu de documents de qualité, ce qui limite fortement sa capacité de diffusion. D'un côté des clichés (ou des compétences

17 Ayant eu l'occasion d'intervenir dans des sessions de formation d'animateurs de photo-clubs ruraux, nous avons pu mesurer de visu la réalité de leurs activités et en particulier l'absence fréquente de possibilités de diffusion des travaux de leurs membres.

pour en réaliser), de l'autre un public et des attentes. D'ou l'idée de tenter une synergie, représentée ici par le « *doublet* » optique fonctionnant comme un « *projecteur* » : le photo-club réaliserait les clichés pour MPF et MPF les diffuserait dans son réseau. Peu à peu, les deux associations apprendraient à se connaître et se renforceraient mutuellement, chacune conservant évidemment sa spécificité...

En fait, les choses ne se passèrent qu'assez peu de cette manière, et dans les quelques expériences que nous tentâmes, les réseaux restèrent presque aussi étanches qu'à l'accoutumée. L'osmose ne se déclencha pratiquement pas, alors que les participants des deux « camps », interrogés par la suite nous déclarèrent qu'il s'agissait d'une « bonne idée » et qu'il convenait de recommencer l'expérience jusqu'à ce que chacun commence à se connaître. Malheureusement pour des raisons bien connues des observateurs de la vie associative, il ne put y avoir de nouvelles expériences, Maisons Paysannes de France se trouvant fort occupée les deux années qui suivirent avec des questions statutaires et politiques liées à la décentralisation et au nouveau pouvoir revendiqué par les délégués départementaux, pressés de voir l'association se transformer en fédération.

Suite à l'échec de cette (micro)-tentative, nous avons ressenti plus fortement ce que l'on pourrait appeler l'inadéquation fondamentale entre l'innovation technologique et l'innovation sociale. En développant un service audiovisuel relativement efficace dans un milieu qui jusque-là vivait dans l'improvisation ou

l'approximation « spontanéiste », nous avons enclenché un premier processus d'*innovation endogène* (à usage de l'intérieur) qui ne parvint pas à se dépasser lui-même et à générer ensuite une innovation exogène (tournée vers l'extérieur).

*.M2.13.1.4. Une opération multimédia -
"A la découverte des villages de
France"*

Ce que la photothèque ne réussit pas à déclencher, une autre opération, menée en 1979-81 avec le Ministère de l'Education Nationale et celui de l'Agriculture y parvint assez bien auprès de plusieurs milliers d'élèves à travers toute la France ¹⁸.

Menée conjointement avec la Mission d'action culturelle et le Service d'Information de l'Education Nationale, l'opération « *A la découverte des villages de France* » s'inspirait un peu du principe de distanciation consciente évoqué plus haut. Il s'agissait d'encourager les élèves des établissements ruraux (ou des villes moyennes, mais aussi ceux des grandes villes à l'occasion des nombreuses classes de mer, de montagne ou de campagne) à partir à la découverte d'un village (par exemple le leur ou celui dans lequel ils étaient accueillis) et de chercher à

18 Cette opération fut lancée en juin 1980, dans le cadre de l'*Année du patrimoine* (décidée par le Conseil des Ministres du 9/8/1979).

découvrir ses caractéristiques architecturales intimes, presque toujours ignorées, même de ses propres habitants. Nous voulions ainsi favoriser le déclenchement d'*un nouveau regard des enfants sur leur environnement quotidien*¹⁹. L'opération fut lancée à l'aide d'une plaquette²⁰ et accompagnée de nombreuses séries d'expositions et de conférences-débats. Les travaux des élèves furent ensuite diffusés d'une région à une autre au cours d'expositions itinérantes.

« ... Ces documents seront rassemblés ensuite au CRDP²¹ où une exposition pourra alors être montée, exposition qu'il serait bon de faire voyager ensuite dans les villages, **ainsi les habitants seraient-ils sensibilisés sur leur propre environnement par l'intermédiaire des élèves et de leurs maîtres.** »²².

Quelques pages plus loin, nous avons veillé à ce que le clou soit enfoncé un peu plus²³ :

19 Ce que dans d'autres domaines, nous avons appelé la « *survision* » (cf. chapitre 2).

20 Tirée à 25 000 exemplaires en 1978, elle dut être modifiée précipitamment pour les vacances de juin 1979, par suite du changement de gouvernement et de ministre de l'Éducation nationale. Le service des Relations publiques de l'Éducation nationale fit supprimer la première page préfacée par René Haby (le nouveau ministre étant Christian Beullac) de la douzaine de milliers d'exemplaires supplémentaires qui avaient été imprimés avant les élections.

21 Centre Régional de Documentation Pédagogique.

22 Marguerite-Marie TREFFEL, Chargée de Mission au Service d'Information du Ministère de l'Éducation, *Présentation de la brochure A la découverte des villages de France*, Imprimerie Nationale, 0061 153 T/78, Paris, juin 1980, p. 5. C'est nous qui soulignons. On remarquera la traduction « *officielle* » de la thèse de distanciation sociale (baptisée « *sensibilisation* ») et passant ici par l'école, ses élèves et ses maîtres. Il s'agissait effectivement de faire porter un autre regard sur son propre environnement, ou en d'autres termes de faire prendre un certain recul par rapport à lui.

23 Nous nous permettons de signaler ceci pour la raison essentielle que nous obtînmes une quasi-carte blanche pour réaliser cette plaquette avec Mme Treffel. A cet effet,

« ... [l'élève pourra] **prendre conscience** de la richesse et de la variété de son environnement matériel, social, économique, technique, intellectuel. Cela pour **se situer**, à son niveau, dans le temps et dans son temps, dans l'espace de sa région, dans les micro-systèmes de la vie quotidienne. » ²⁴.

Un autre Inspecteur Général allait dans le même sens à la page suivante :

« Si la découverte du village est plus facile à réaliser en province, elle peut être également, pour les enfants de la région parisienne ou des grandes villes, l'occasion - lors de leurs vacances - de voir la France rurale **avec d'autres yeux que ceux d'un touriste de passage...** » ²⁵.

Si nous appliquons à cette opération (dont le côté « relations publiques » n'était évidemment pas absent) notre grille habituelle, nous pouvons assez vite vérifier l'hypothèse **B4**. Et si de plus, nous assimilons les groupes d'enquêteurs adolescents aux « groupes à taille humaine » dont nous avons parlé au chapitre 1, nous pouvons alors constater que **B4**, **C2**, **C4** et surtout **C5** ont été assez fortement prouvées ²⁶. En ce qui

nous pûmes proposer des « brouillons » pour les textes officiels, brouillons dans lesquels nous voulions faire avancer quelques-unes des idées exposées ici.

24 Marcel VITTE, Inspecteur Général de l'Education Nationale, Chargé de la formation des maîtres, op. cit., p. 8. C'est nous qui soulignons.

25 Gabriel MUTTE, Inspecteur Général de l'Education Nationale, op. cit., p. 9. C'est nous qui soulignons. On remarquera la « reprise » partielle de notre thème de l'« *autre regard* » ou du « *voir autrement* » précédemment tenté (avec un relatif insuccès) dans la revue de l'association des Maisons Paysannes de France.

26 A condition de considérer que les « associations » en question sont des

concerne **B4**, nous avons pu montrer à la faveur de cette opération qu'il existait des espaces interstitiels assez vastes, même au sein d'une institution peu réputée pour l'importance de son ouverture vers l'extérieur. De ce point de vue, l'association des Maisons Paysannes de France nous permit d'être considéré comme un interlocuteur « attitré » du Ministère de l'Education nationale (ou plus précisément de l'un de ses services), ainsi que de celui de l'Agriculture ; ce qui illustre le concept d'association-relais de l'innovation sociale (limitée en l'espèce à un domaine précis et relativement « étroit » : celui de la découverte des « *patrimoines locaux* »).

Nous en tirerons comme première leçon que *les associations sont le plus souvent les seuls intermédiaires* (médiatiseurs) *entre des particuliers et des institutions*. En effet, on peut considérer que la même idée (d'étude du patrimoine architectural rural), proposée par un simple particulier (intérieur ou extérieur au « système »²⁷) n'aurait guère eu de chances d'aboutir. Il faut en déduire que les institutions préfèrent souvent s'adresser à des structures établies, à leur « yeux » plus représentatives d'intérêts généraux (ou simplement plus

« groupements volontaires d'individus motivés pour un projet commun », en l'occurrence l'étude d'un village.

27 L'étude précise des relations entre l'Education nationale et une « petite » association telle que MPF nous fut grandement facilitée par notre double appartenance à cette association (en tant que membre du bureau national) et à l'institution (en tant qu'enseignant de collège). Toutes proportions gardées, et dans un « rapport de force » différent, nous connûmes un peu une situation similaire avec la Commission permanente sur l'enseignement des Sciences physiques (COPRESP, cf. p. 200, sqq.). On peut évidemment remarquer que le double regard qui pouvait le nôtre dans ces diverses circonstances s'apparente assez fortement à la distanciation dialectique (ou médiatique).

puissantes dans le rapport de force social). Nous ne pensons pas qu'il faille voir dans cette affirmation une nouvelle « lecture » de la controverse marxiste classique au sujet de ce qui a parfois été nommé l'« *entrisme social* » léniniste, en ce sens que ce qui nous intéresse ici consisterait plutôt en l'étude fine des interactions entre l'innovation sociale, portée par les groupements de petite taille et le conservatisme sécrété par les grands ensembles. Il nous semble que l'« entrisme » que nous pourrions avoir pratiqué dans cette opération n'avait pour but ni une déstabilisation de l'institution, ni une prise de son contrôle (!), mais plutôt l'utilisation de sa puissance (elle-même essentiellement due à la centralisation française) dans l'intention de faire avancer notablement quelques idées ou concepts (prise de conscience des patrimoines locaux au travers de manœuvres de distanciation volontaire et consciente, passant par la manipulation d'outils de médiatisation du réel). On pourrait en tirer une « théorie » selon laquelle la dynamique du changement social (sur des domaines limités et précis) imposerait que des petits groupes *décidés* (par exemple de type associatif) se servent des institutions comme de simples leviers pour faire avancer leurs propres revendications et/ou idéaux. Nous y reviendrons par la suite.

C2 s'illustre assez facilement en constatant que les groupes de jeunes ont été fortement motivés par l'étude complète des

villages ²⁸, avec tous les aspects créatifs que ces études de terrain, réalisées dans le cadre de PAE (Projets d'actions éducatives) pouvaient développer. Une fois les premiers résultats engrangés, il fallut ensuite les faire « sortir » des classes, notamment par la réalisation d'expositions ou de montages audiovisuels. On notera que dans beaucoup d'expériences similaires ²⁹, la fonction de communication ne s'établit jamais. C'est pourquoi nous tenions beaucoup à ce que l'opération soit fortement relayée et que soient instaurées toutes sortes de procédures d'encouragement à l'exploitation des résultats des enquêtes (d'où l'organisation de concours de photos, de monographies, de montages audiovisuels).

Naturellement, la dernière partie de l'hypothèse C2 ne fut jamais atteinte ³⁰.

Nous ne reviendrons pas sur **C4** et nous nous contenterons de rappeler que l'ensemble de cette opération fut mené en référence directe avec notre corpus conceptuel ³¹, et tout particulièrement nos hypothèses sur les fonctions de création et de communication des médias ainsi que sur la distanciation, passant par notre modélisation dipolaire. En termes plus précis, nous pourrions dire que la prise de conscience, le « recul » que

28 L'association des Maisons Paysannes de France apportait son soutien logistique, notamment par la mise à disposition de documents permettant d'effectuer des relevés architecturaux, de confectionner des maquettes ou de réaliser des diaporamas.

29 Voir ce que nous disions à propos des PAE (Projets d'actions éducatives) et du fait que ceux-ci ne sortaient presque jamais du cadre scolaire aux chapitres 2 et 4.

30 Bien que les « *classes de patrimoine* », devenues depuis des structures permanentes aient assuré des missions à peu près voisines.

31 Qui n'était évidemment pas aussi précis qu'aujourd'hui, bien que ses fondements soient les mêmes (essentiellement la problématique de la double distanciation).

cette opération cherchait à déclencher chez les jeunes ne visait pas seulement la distanciation critique (assez facile à déclencher face à certaines situations extrêmes de « *pollution* » ou de destruction des sites par l'urbanisation sauvage ou le « *mitage* »), mais aussi la distanciation dialectique leur permettant de relativiser les jugements et de projeter ou transférer ceux-ci en connaissance de cause.

La certification de C5 paraît assez aisée en ce sens que l'on peut remarquer que l'opération pouvait être considérée comme une sorte de méta-vérification de toute cette hypothèse. Si l'on accepte l'idée selon laquelle les classes engagées dans l'expérience connaissaient une « vie » de groupements de type associatif, elles se sont alors comportées comme des **accélérateurs de l'auto-distanciation immanente** (et de la prise de conscience des phénomènes d'IPT) ³².

En conclusion, nous pouvons dire que cette opération connut un assez grand succès lors de son lancement en 1980, mais que les suites prévues en 1981 et les années suivantes (circulation des expositions, concours, ouverture des locaux scolaires, appel à des intervenants extérieurs pour animer les nombreux PAE déclenchés par la plaquette ou la projection des deux diaporamas que nous avons réalisés à cette occasion) ne connurent pas l'ampleur escomptée, essentiellement en raison du

³² C'est pourquoi nous avons fait en sorte que les présentations officielles insistassent autant sur cette prise de conscience ou ce recul vis-à-vis de « choses » habituellement non remarquées.

changement politique de 1981 (les « décideurs » de cette opération ayant été changés de service et leurs successeurs préférant s'occuper de « leurs » dossiers ³³).

Rappelons enfin que pour nous l'opération n'avait de chance de succès que si le public visé (des élèves du premier et du second degré) pouvaient « utiliser » des médiateurs ³⁴ (maîtres ou conférenciers) et des médiatiseurs (appareils photo, caméras, magnétophones, et dans une moindre mesure stylos et blocs-notes...).

De ce point de vue, *les médiatiseurs devaient agir comme des catalyseurs de l'ADI* (conformément aux hypothèses générales validées au chapitre 7). Il nous semblait en effet qu'une méthode pédagogique « active » (au sens des psychopédagogues ³⁵) amenant les élèves à créer des documents puis à les communiquer à d'autres élèves et surtout à des adultes pouvait activer successivement les pôles de nos deux dipôles médiatiques. Nous pourrions même ajouter que la joie ou la jubilation de la réalisation en commun d'expositions ou de

33 Il en fut ainsi avec de nombreuses opérations de toute nature en 1981, mais aussi bien sûr après les élections législatives de mars 1986. Nous ne pouvons pas dire que l'abandon de ces projets ait possédé (pour ceux que nous avons suivis) une véritable connotation politique. *Il s'agissait plutôt d'un désintérêt absolu pour ce qui n'avait pas été initié par les membres clairement identifiés de son camp.* Il ne nous a pas semblé que les associations soient beaucoup plus fragiles face aux changements politiques que les institutions. En effet, le changement politique de mars 1986 a été aussi « meurtrier » pour les institutions de la nébuleuse informatique (cf. chapitre précédent) que pour les associations socio-éducatives (avec la suppression des procédures de « mise à disposition » et leur remplacement par celle des « détachements », visant à faire supporter aux associations environ 20 à 25% du coût salarial des permanents).

34 On emploie parfois le terme « médiatisateur », basé sur « médiatisation ». Pour notre part, nous préférons les tercets sémantiques *médier-médiation-médiateurs* et *médiatiser-médiatisation-médiatiseurs*.

35 Et des militants des mouvements de rénovation pédagogique.

productions audiovisuelles se comportait en puissant *accélérateur des processus de distanciation consciente*. Il fallait découvrir les caractéristiques des villages pour les montrer et les expliquer aux autres, et de là, on ne voyait plus son environnement quotidien sous le même œil, ou plus exactement on avait appris *définitivement* ³⁶ à le voir vraiment, à l'observer en profondeur ³⁷.

.M1.13.2. Maisons Paysannes d'Ile de France

.M2.13.2.1. Descriptif sommaire

36 Il semble bien que cette approche de création collective et organisée débouche le plus souvent sur des acquis définitifs, difficilement oubliables. Il serait très intéressant d'étudier de plus près la rémanence de telles expériences sur ceux qui les ont connues, même si ce genre d'enquête est très difficile à organiser (parce qu'il faut « suivre » des individus pendant des années). Une des dernières tentatives de ce genre fut réalisée à la télévision avec la série « *Vingt ans après* ».

37 On pourrait signaler que cette approche constitue le fondement de certains enseignements spécialisés, comme par exemple celui qui est dispensé au Centre d'Etudes Supérieures d'Aménagement (CESA) de Tours. Dans un tout autre domaine, on peut en remarquer des traces dans l'éclosion assez récente des « *voyages à thèmes* », basés sur le souci de faire découvrir « de l'intérieur » et « en profondeur » un pays étranger. Des campagnes comme « *Ne voyagez pas idiot...* » (assimilables à « *Ne bronzez pas idiot...* ») vont aussi dans le même sens : celui d'une micro- ou d'une primo-activation de l'ADI.

M9. Figure 13.4. Maisons Paysannes d'Ile de France :

Sigle/repère	MPIdF (MAISONS PAYSANNES D'ILE DE FRANCE)
Nombre d'adhérents	Entre 100 (en 1976) et 500 (en 1981)
Budget annuel	20 000 F
Publics dominants	Propriétaires de résidences secondaires sensibles à l'environnement rural et habitant Paris ou la région parisienne
Publics sous-dominants	Personnes intéressées par les questions de l'habitat rural traditionnel - Fonctionnaires des ministères concernés (Environnement et Cadre de vie, Qualité de la vie, Logement, Agriculture, Culture, Education Nationale, etc.)
Moyens d'actions	Expositions - conférences débats - action locale auprès des fonctionnaires ministériels - Mise au point de projets nationaux sur le thème de l'habitat rural
Moyenne d'âge du C.A.	Entre 25 et 45 ans
Administrateurs	En majorité des actifs - Architectes - Enseignants - Professions libérales
Type de fonctionnement	Traditionnel - Bénévolat intégral - Affiliation à l'association nationale des MAISONS PAYSANNES DE FRANCE

Comme son nom l'indique, cette association était une des sections départementales de l'association nationale des Maisons Paysannes de France. Nous la citons ici pour montrer que l'analyse du milieu associatif se doit d'être effectuée en profondeur afin de ne pas laisser s'échapper des observations intéressantes à souligner. Etant une association nationale, MPF se trouvait confrontée à la question du développement et de l'exacerbation des volontés régionalistes de ses « délég-

tions »³⁸ alimentant plusieurs années de débats houleux.

Comparativement à Maisons Paysannes de France, l'association départementale d'Ile de France était une très petite structure : moins de 100 membres en 1977 contre plus de 5000 pour l'association nationale, d'où notre idée de « vérifier » B4 en l'appliquant à l'association nationale, considérée pour la circonstance comme une institution³⁹.

C'est effectivement ainsi que les choses se déroulèrent. Nous pourrions dire qu'après avoir réalisé quelques opérations pour l'association départementale, nous fûmes appelé à en exercer de nouvelles pour la nationale. En fait, cette analyse (plutôt « valorisante » en termes carriéristes et éminemment traditionnelle⁴⁰) serait fausse, puisque nous nous appuyâmes sur Maisons Paysannes d'Ile de France pour agir sur la politique générale de

38 Prévoyant les dangers d'une trop grande dépendance, de nombreuses associations départementales s'étaient déclarées dans les Préfectures et possédaient de ce fait une autonomie juridique totale, au moins en théorie. En fait, le « pouvoir central » du Conseil d'administration parisien se faisait assez lourdement sentir jusque dans les départements les plus éloignés. Mis à part quelques rares différends sur la politique générale de l'association nationale, les plus grosses divergences concernaient plutôt les aspects financiers, en ce sens que les cotisations étaient partagées entre Paris et les départements à raison des deux tiers pour le « *national* » (sous-entendu le conseil d'administration parisien) et d'un tiers pour les départements. A l'aube de la décentralisation de 1981/82, cette situation n'était guère tenable, d'où une longue guerre de position entre les *centralisateurs* et les *décentralisateurs*. Il est difficile d'imaginer le ton paroxystique des débats des conseils d'administration qui ne traitaient pratiquement que de ce « non-problème » faisant oublier aux administrateurs les raisons de leur présence à l'association des Maisons Paysannes. Notre « expérience associative » nous a au moins enseigné qu'il en est ainsi (évidemment sur d'autres questions) dans de nombreuses associations et non des moindres. Ce que les connaisseurs de la réalité associative nomment pudiquement « *l'apprentissage de la démocratie* ».

39 Ce qui se révéla juste au point que le Conseil d'administration parisien se crut obligé de nommer non plus de banals « responsables de commissions », mais des « *chargés de mission* », comme dans les ministères (!!).

40 Selon laquelle, on gravit un à un tous les échelons d'une échelle supposée régulière, un peu comme l'itinéraire conduisant de la Mairie au Conseil général puis au Sénat...

Maisons Paysannes de France en matière de médias et de distanciation.

En d'autres termes, nous appliquâmes à l'association nationale la technique du « *levier associatif* » déjà évoquée au sujet des relations entre une association et une « vraie institution ». La pertinence de cette hypothèse B4 nous semblant renforcée par sa « *transférabilité* »⁴¹ dans un univers non spécialement prévu pour elle (des institutions aux associations)⁴².

Il convient toutefois de ne pas oublier que cette démarche ne se conçoit que dans le cadre de l'utilisation de moyens audiovisuels ou informatiques, eux-mêmes utilisés comme « *catalyseurs* » ou « *déclencheurs* ».

Sans préjuger de nos conclusions, nous pouvons déjà avancer que l'usage des « nouvelles technologies de communication » agit ou peut agir comme un puissant déclencheur (ou « *activateur* ») des phénomènes d'ADI/IPT non seulement dans le champ des médias, mais peut-être plus largement dans le champ social général (cf. chapitre 17).

.M2.13.2.2. Caractéristiques de notre action

41 On retrouve là un nouvel exemple de la force et de l'intérêt de certains termes dérivés de l'informatique dans la description de situations étrangères à ce domaine scientifique (cf. annexe C-7).

42 On notera que cette approche constitue une des constantes de nos actions (cf. le chapitre précédent avec le Syndicat National des Instituteurs et Pegc, ou les chapitres suivants avec les associations X 2000 et surtout Media et vie sociale).

.M9. Figure 13.5. Notre action à
Maisons Paysannes d'Ile de France

Structure	Organisation d'un service audiovisuel (ex nihilo)
Production	Conception, réalisation, diffusion de production audiovisuelles
Supports	Diapositive- diaporama
Matériel	Personnel, puis acheté par l'association
Accueil par le CA	Enthousiaste - carte blanche
Effets immédiats	Recrutement de nouveaux membres - reconnaissance par les partenaires ministériels - obtention de subventions de fonctionnement et de projets
Effets plus lointains	Avancée de la problématique distanciatrice

Avec l'association Maisons Paysannes d'Ile de France (en fait constituée des adhérents de Paris, possesseurs de résidences secondaires), nous réalisâmes plusieurs opérations de « *sensibilisation* » selon le vocabulaire consacré, dont celle concernant la « *découverte de villages de France* » déjà citée.

En termes de techno-structures, nous pourrions dire que MPIdF activa très fortement le dipôle ADI/IPT. En effet, Maisons Paysannes d'Ile de France, en se comportant comme une rivale de Maisons Paysannes de France (notamment vis-à-vis des ministères concernés ⁴³), catalysait la prise de distance avec l'association-mère (ou père ⁴⁴), tout en renforçant les

43 Ce qui occasionna la série de conflits de pouvoir et de personnes bien connus des observateurs de la vie associative, ou plus généralement de la vie démocratique participative et représentative.

44 Un des membres du Conseil d'Administration national, psychanalyste, déclara, lors

mécanismes d'IPT. Le Président de l'époque de l'association d'Ile de France se voyant assez bien Président de l'association nationale (nous pourrions dire qu'il y transférait ou projetait ses attentes).

L'état des relations de pouvoir entre l'association nationale et l'association régionale aurait mérité un examen complet parce qu'assez révélateur (même en termes caricaturaux) de la situation réelle d'associations concurrentes ou des tentatives de certains membres désireux d'étendre leur leadership. Nous ne nous y attaquerons évidemment pas ici et nous contenterons de rappeler que l'association d'Ile de France nous permit de vérifier notre hypothèse d'*association innovante ou précurseur* (en matière essentiellement audiovisuelle, mais aussi, et de façon plus prosaïque, en matière de recherche de financement ⁴⁵). Maisons Paysannes d'Ile de France nous permit aussi d'accéder au Conseil d'administration de l'association nationale, et de là à tenter de faire avancer une partie des idées exposées dans cette thèse ⁴⁶.

d'une des nombreuses réunions houleuses de cette période que le groupe des « régionalistes » (catégorie dans laquelle nous étions rangé par les « centralistes ») voulait tuer le père (l'association nationale) « pour résoudre son complexe d'Œdipe dans le cadre associatif ». De fait, il semble bien qu'une lecture psychanalytique des rapports associatifs conflictuels pourrait être tentée avec quelques chances de succès, ou moins sous l'angle des transferts positifs ou négatifs.

45 Alors que l'association nationale ne s'était jamais préoccupée de demander la moindre subvention de fonctionnement à ses interlocuteurs ministériels ou institutionnels (par simple manque d'imagination plutôt que par souci farouche d'indépendance absolue), Maisons Paysannes d'Ile de France, en grande partie, grâce à sa politique de projets et ses réalisations audiovisuelles, parvint à obtenir des aides assez conséquentes (il est vrai que les années 1979 et 1980 furent « bénies » pour les associations d'environnement, grâce à l'« Année du patrimoine » et à l'imminence de l'échéance électorale de 1981.

46 Nous pensons que raconter le détail de nos propres expériences n'aurait aucun type

.M1.13.3. Les « Vieilles maisons françaises »

.M2.13.3.1. Descriptif sommaire

.M9.Figure 13.6. Vieilles Maisons Françaises

Sigle/repère	VMF (VIEILLES MAISONS FRANÇAISES)
Nombre d'adhérents	Entre 12 et 14 000
Budget annuel	0,5 à 0,8 million de Francs
Publics dominants	Propriétaires de châteaux, de manoirs ou de gentilhommières (et appartenant souvent à la noblesse).
Publics sous-dominants	Propriétaires de maisons-fortes
Moyens d'actions	Action locale auprès des ministres, des secrétaires d'Etat ou fonctionnaires ministériels - Mise au point et obtention de statuts du patrimoine immobilier classé monument historique.
Moyenne d'âge du C.A.	Entre 50 et 75 ans
Administrateurs	En majorité des retraités ou des inactifs - Professions libérales - Hauts fonctionnaires - Arts et Lettres
Type de fonctionnement	Traditionnel - Bénévolat intégral des membres du CA - secrétariat salarié (2 personnes)- Délégué général

d'intérêt dans un travail tel que celui que nous avons entrepris ici. En revanche, il peut être utile de préciser que notre adhésion à cette association ne tenait évidemment pas au seul et unique désir de tester une batterie d'hypothèses théoriques destinées à une recherche universitaire. Elle tenait également à un souci personnel d'agir vis-à-vis de la dégradation accélérée des sites et des paysages ruraux.

Nous n'avons que peu « fréquenté » cette association, si ce n'est au nom des Maisons Paysannes de France en 1979 et 1980 que nous intervînmes dans ses Assemblées générales. Dans la foulée du mécanisme mis en œuvre entre Maisons Paysannes de France et Maisons Paysannes d'Ile de France, il nous semblait que par une sorte de transitivité, ce que nous avons à peu près réussi entre Maisons Paysannes d'Ile de France et Maisons Paysannes de France pouvait se répéter entre cette dernière et les « Vieilles maisons françaises » (5000 membres « contre » environ 12000).

.M2.13.3.2. Caractéristiques de notre action

.M9.**Figure 13.7.** Notre action aux Vieilles Maisons Françaises :

Structure	Tentative d'organisation d'un service audiovisuel commun entre VMF et MPF (ex nihilo)
Production	Conception, réalisation, diffusion de production audiovisuelles
Supports	Diapositive- diaporama - vidéo VHS
Matériel	Celui de l'association Maisons Paysannes de France
Accueil par le CA	Réservé - nombreux préalables
Effets immédiats	Intérêt poli
Effets plus lointains	Aucun

Comme on peut le constater sur le tableau ci-dessus, nous ne

réussîmes que la toute première partie de ce dessein, la suite échouant pour un assez grand nombre de raisons, parmi lesquelles la différence des recrutements des membres, la difficulté de trouver des espaces interstitiels viables et le désir des VMF de conserver intacte leur « pureté originelle »⁴⁷. Pendant les quelques brefs contacts que nous eûmes avec des membres du Conseil d'Administration des VMF, **B1** et **C1** furent facilement vérifiées.

Ce qui nous paraît utile à retenir de la fréquentation de cette association tient peut-être à la vérification d'un corollaire selon lequel l'action des groupes innovants ne peut se développer que sur un terrain présentant un minimum de viabilité (ou plus précisément d'acceptabilité) en deçà duquel apparaissent d'irrémediables effets de rejet de toute tentative de greffe.

Nos activités pour MPF nous amenèrent à entrer en relation avec de nombreuses autres associations s'occupant de l'environnement, de l'habitat, du cadre de vie ou plus généralement des cultures paysannes traditionnelles. A chaque fois que cela nous fut possible, nous tentâmes de faire progresser nos thèses auprès d'associations qui n'étaient pas spécialement au fait des « nouvelles techniques de communication » (**C1**). Nous n'en retiendrons que deux exemples d'associations semi-institutionnalisées : les Conseils d'Aménagement, d'Urbanisme et

47 En ne s'ouvrant que le moins possible aux « roturiers ».

d'Environnement (CAUE) et un Parc naturel régional (en Lorraine).

**.M1.13.4. Les Conseils d'Aménagement,
d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)**

Créés à partir de 1978/79, ces Conseils sont des associations subventionnées par les institutions départementales. Les CAUE ont pour mission d'offrir au public (très nombreux dans la France des années soixante-dix) des conseils en matière d'urbanisme et de qualité architecturale. Ils sont des représentants typiques de ces tâches de service public que la collectivité n'a pas voulu assumer directement, préférant déléguer ses pouvoirs à des associations dépendant des partenaires locaux. D'où l'écart très important d'un département à un autre en fonction de l'intérêt plus ou moins grand porté par le Conseil général ou la Préfecture aux questions de protection de l'environnement. Certains CAUE se sont trouvés dotés de puissants moyens d'action alors que d'autres végétaient et semblaient voués à l'immobilisme ⁴⁸. Toutes proportions

48 On notera une dérive classique dans ce genre de situation au terme de laquelle, la plupart des CAUE ont cherché à s'institutionnaliser, sous la pression de leurs personnels permanents que le statut de la fonction publique et sa garantie d'emploi attirait davantage que les conditions offertes par le droit privé. On notera avec intérêt que pendant longtemps ce genre de situation a plutôt constitué des sinécures

gardées, et toutes choses inégales par ailleurs, nous considérons que la création des CAUE et leur mission de diffusion de la qualité de l'environnement dans la société française préfigurait assez bien la création de la fondation et du réseau X2000 chargés de de diffuser (ou d'infuser) la culture informatique. Dans un cas comme dans l'autre, une volonté politique de modernité ⁴⁹ se faisait clairement sentir, alliée à un désir d'utiliser des relais associatifs plus ou moins indépendants. De ce point de vue, on pourrait considérer que les décideurs politiques, tirant les leçons de **B1**, **B2**, **B3** et **C1**, ont « *activé* » l'hypothèse **B4** en dégagant de nouveaux espaces interstitiels (associatifs) à côté des institutions traditionnelles.

.M2.13.4.1. Descriptif sommaire

offrant les avantages des deux systèmes (le public et le privé) avec des garanties presque égales dans les faits pour le premier, et des salaires comparables à celui du second. Auparavant, on aurait sûrement pu en dire autant des directeurs des Maisons des Jeunes et de la Culture. Il semble qu'aujourd'hui ce schéma ne soit plus vrai et que de nombreuses situations acquises soient plus ou moins brutalement remises en cause, aussi bien dans les question d'environnement quelque peu passées de mode que dans celles plus récentes concernant l'informatique (cf. ce qu'il est advenu des associations X 2000 après la disparition de l'Agence de l'Informatique).

- 49 Promouvoir ou « vendre » des notions aussi neuves que l'environnement, la qualité de vie, la valeur ajoutée des paysages naturels et ruraux (faisant amener à considérer le coût de constitution et d'entretien des espaces agricoles comme la valeur économique qu'ajoute à un paysage la simple contemplation/consommation des touristes), thèses en partie inspirées des concepts d'Ivan ILLICH (*Le travail fantôme*, op. cit.), n'avait rien de très évident dans les années soixante-dix. De même que faire assimiler ce que signifiait vraiment la culture informatique n'allait pas de soi (d'autant que ce concept n'a jamais été totalement clarifié). On remarquera évidemment que la modernité passe mieux avec l'informatique qu'avec l'environnement, pourtant générateur lui aussi de nombreux « *nouveaux métiers* ».

M9. Figure 13.8. Les CAUE

Sigle/repère	CAUE (Conseils d'Aménagement, d'Urbanisme et d'Environnement)
Nombre d'adhérents	Entre 10 et 20 (institutionnels)
Budget annuel	Entre 0,5 et 1 million de Francs
Publics dominants	Grand public, candidats à la construction ou à la restauration de maison (avant le dépôt des demandes de permis de construire)
Publics sous-dominants	Associations d'environnement (?) désirant trouver un « partenaire » ou investir le Conseil d'administration d'un concurrent (?)
Moyens d'actions	Action locale d'information, de sensibilisation - conseils architecturaux gratuits
Moyenne d'âge du C.A.	non-significative. Personnes en activité professionnelle
Administrateurs	Responsables de services d'environnement, de l'équipement - élus du conseil général - député (ou son représentant) - Architectes des bâtiments de France - responsables d'associations d'environnement
Type de fonctionnement	Semi-institutionnel. Salariés permanents. Architectes rémunérés pour leurs prestations. Directeur salarié. Président (un élu) bénévole.

Comme on aura pu le constater, les CAUE sont de parfaits représentants de ces associations institutionnelles ou « associations-relais » qui ont fleuri à l'initiative des élus locaux et régionaux désirant lancer des actions sans pour autant créer de « pesantes structures étatiques »⁵⁰.

⁵⁰ Nous citons là la principale réponse que font les responsables des dites associations lorsqu'on leur demande les raisons de leur statut associatif plutôt qu'institutionnel (ou d'établissement public). Nous croyons pouvoir dire qu'il ne s'agit pas de simples considérations économiques ou juridiques, mais aussi et peut-être surtout de l'espoir (ou du rêve) de gagner de la souplesse et d'échapper à la rigidité « admi-

Nous avons eu l'occasion d'intervenir dans quelques sessions de formation aux techniques audiovisuelles et avons pu à cette occasion vérifier assez facilement **C3**. Pour assurer leur mission d'information et de sensibilisation, les CAUE devaient logiquement recourir aux moyens audiovisuels, mais quasi-exclusivement dans une optique de diffusion de produits (d'ailleurs plus ou moins adaptés à leur public). D'où notre idée de chercher à positionner les associations dans lesquelles nous avons des responsabilités comme « fournisseurs de contenus » à ces CAUE.

On remarquera que nous appliquions une nouvelle fois **B4** à une association-relais en considérant celle-ci (au moins provisoirement) comme une institution. Deux remarques importantes peuvent alors être faites :

- 1. Le mécanisme de transfert faisant (provisoirement) assimiler une association à une institution ne dépend pas seulement de la taille de cette dernière.** En d'autres termes, la probabilité d'existence d'espaces interstitiels (ou de « *niches écologiques* ») n'est pas proportionnelle à la taille des institutions concernées.
- 2. La quantité de ces espaces interstitiels semble assez forte lorsque l'institution (ou l'association) est *jeune*** ⁵¹,

nistrative ».

51 Nous avons nous-même souvent « *utilisé* » cette propriété en montant quelques autres opérations dans le domaine de l'informatique, notamment les journées d'évaluation de logiciels éducatifs avec le CESTA (Centre d'Etude des Systèmes et des Technologies Avancées) et l'association Media et vie sociale.

elle baisse grandement par la suite, pendant la phase de croissance et remonte peut-être légèrement au cours de la phase de vieillissement (ou de dégénérescence).

.M2.13.4.2. Caractéristiques de notre action

.M9.Figure 13.9. Notre action vis-à-vis des CAUE

Structure	Vente de productions audiovisuelles d'origine associatif (Maisons Paysannes de France) à une association-relais
Production	Diaporamas en vue par vue et en fondu enchaîné
Supports	Diapositive- diaporama
Matériel	Celui du Service audiovisuel de l'association Maisons Paysannes de France
Accueil par le CA	Intéressé
Effets immédiats	Reconnaissance par les autres CAUE - Achat des diaporamas produits par le Service audiovisuel des Maisons Paysannes de France
Effets plus lointains	Très peu

Comme ce tableau l'indique, nous étions parvenu à vendre des copies de montages audiovisuels à 2 CAUE en escomptant par cette première commande « amorcer la pompe » d'échanges ultérieurs⁵². Ce faisant, nous comptons surtout

⁵² Avec un petit groupe de réalisateurs audiovisuels nous avons même jeté les bases d'une association « *au service des associations* » dont la mission aurait consisté à

tenter de *faire passer* les messages prônés par Maisons Paysannes de France et naturellement nous ouvrir de nouveaux terrains expérimentaux pour développer des actions distanciatrices en milieu associatif. Pour des raisons dont l'énumération serait inutile ici, cette opération ne déboucha que sur fort peu de suites et Maisons Paysannes de France ne vendit plus de nouveaux spectacles audiovisuels, essentiellement parce qu'elle cessa d'en produire ⁵³.

.M1.13.5. Le Parc Naturel Régional de Lorraine

leur offrir des réalisations audiovisuelles « clés en main » (conception, réalisation, diffusion). Mais cette idée ne correspondant sûrement pas aux attentes d'un assez grand nombre d'associations ne connut guère de suite dans les années qui suivirent. Il nous semble que nous avons encore sous-estimé l'importance de C1 (très peu d'associations d'environnement semblaient au courant des possibilités que pouvaient leur offrir l'audiovisuel). Dans un autre domaine, et toutes proportions gardées, nous connûmes un peu des difficultés de même nature lorsque nous fûmes chargé de la conception des stages informatiques de l'association Media et vie sociale. Dès 1984/85, nous voulions opérer sur des *Macintosh* pour réduire les temps d'apprentissage et faire porter les stages sur ce qui nous apparaissait essentiel : les usages (créatifs) de l'informatique. Ce message ne fut pas plus entendu par le Ministère de la Jeunesse et des Sports qu'il ne le fut par celui de l'Education Nationale. Trois ans plus tard, certains des fonctionnaires de la Jeunesse et des Sports se déclarent ravis d'utiliser des *Macintosh* et le laboratoire informatique de l'INEP (Institut National d'Education Populaire) s'en est équipé pour animer ses stages et proposer des « *formations plus efficaces* ». Ce qui était perçu comme *gadget technologique* (et sociétal) en 1984 commence à être pris au sérieux au plan technique en 1988 (mais en ayant perdu entre temps une bonne partie de son « *effet d'étrangeté* »). En effet, en plus de ses pédagogies dus à ses capacités techniques très en avance, le *Macintosh* était pour nous un *outil déstructurant*, grâce à son « *étrangeté* » (au sens brechtien). C'est dans ce sens que nous avons rédigé certains passages de notre ouvrage : *L'informatique et nous*, Paris, Entreprise Moderne d'Editions, 1985.

⁵³ Comme la « *guerre* » des régionalistes et des centralistes faisait rage de plus belle au sein du Conseil d'administration national, nous cessâmes progressivement nos activités pour cette association.

Nous citerons cet exemple parce qu'il constitue en quelque sorte le négatif des CAUE étudiés ci-dessus. Les CAUE vérifiaient amplement **C1** (en même temps que **B1**) alors que le Parc de Lorraine, pour des raisons essentiellement liées à la personnalité de sa directrice de l'époque (très au fait des nouvelles technologies), illustra assez bien notre hypothèse C2 comme nous allons le voir dans ce paragraphe.

.M2.13.5.1. Descriptif sommaire

.M9. **Figure 13.10.** Le Parc de Lorraine :

Sigle/repère	Parc de Lorraine
Nombre d'adhérents	Entre 20 et 40 (institutionnels) + les usagers du Parc (plusieurs centaines de personnes)
Budget annuel	2 millions de Francs
Publics dominants	Franges du grand public intéressées par la découverte des cadres de vie traditionnels
Publics sous-dominants	Publics scolaires - classes de découverte
Moyens d'actions	Action locale d'information, de sensibilisation - Conférences-débats - Centre national de stages sur l'environnement
Moyenne d'âge du C.A.	non significative. Personnes en activité professionnelle
Administrateurs	Responsables de services d'environnement, de l'équipement - maires- élus du conseil général - député (ou son représentant) - Architectes des bâtiments de France - responsables d'associations d'environnement
Type de fonctionnement	Semi-institutionnel. Salariés permanents. Directeur et délégués salariés. Président (un élu) bénévole.

Le Parc de Lorraine se présente donc comme une autre structure d'association-relais, toutefois plus « indépendante » qu'un CAUE, en raison du plus grand nombre d'administrateurs ⁵⁴. On notera que nous avons fait agir le mécanisme d'« *entrisme précoce* » que nous avons déjà souvent décrit en ce sens que la structure du Parc étant encore très

54 On pourrait émettre l'hypothèse que le degré de liberté d'une association-relais est proportionnel au nombre d'administrateurs et surtout à leur « diversité institutionnelle » (ce qui ne constitue qu'un « remake » du vieux « *Il vaut mieux diviser pour régner...* »).

jeune en 1984/85, il était temps de lui proposer des actions, via une association « indépendante »⁵⁵, d'où le fait que nous intervînmes alors par le biais d'une des associations départementales affiliées à Maisons Paysannes de France.

.M2.13.5.2. Caractéristiques de notre action

.M9.Figure 13.11. Notre action vis-à-vis du Parc de Lorraine :

Structure	Mise au point d'un projet d'animation multimédia pour une « maison de village », alliant la tradition architecturale à la « modernité » technologique. Ce projet fut proposé au nom de l'association MAISONS PAYSANNES DE MOSELLE
Production	Dossier - Prémaquette
Supports	Papier - diapositive - programmes informatiques
Matériel	Personnel
Accueil par le CA	Intéressé - Attente de financements complémentaires (montage financier multipartite complexe)
Effets immédiats	Positionnement de l'association Maisons Paysannes de Moselle
Effets plus lointains	Aucun en 1987 (financement non encore intégralement trouvés)

A la demande de la direction du Parc naturel régional de Lorraine et conjointement avec l'association Maisons Paysannes de Moselle, nous avons proposé un projet d'animation d'une « *maison de village* » restaurée selon les techniques

55 C'est-à-dire non financée par des administrations publiques, para-publiques ou privées.

traditionnelles, mais proposant un ensemble de moyens de consultation très sophistiqués.

On trouvera à l'annexe P-11 un résumé de ce projet, nous n'en retiendrons ici que les aspects qui se trouvaient directement dans le prolongement de notre action distanciatrice en milieu associatif.

Voici le descriptif du projet, tel que nous l'avions proposé en 1986 :

Principe :

Créer un pôle d'attraction local autour de l'environnement qui réunirait les plus récentes innovations audiovisuelles, informatiques et télématiques dans le but d'offrir en un même lieu plusieurs postes individuels ou collectifs, dédiés au spectacle, à l'information ou à la recherche de documents.

Ce centre, ouvert au grand public et principalement aux jeunes, aurait également la vocation d'ouvrir ses services aux institutions et aux associations locales d'environnement (location ou prêt de matériel, messageries).⁵⁶

Dans la présentation générale, nous citons la faiblesse de la culture audiovisuelle du public-cible (essentiellement des jeunes, scolarisés ou non) l'empêchant même de « *tirer profit des rares émissions générales [de télévision] dans lesquelles il y avait quelques renseignements pourtant utiles à glaner...* ». On

56 Extrait de la brochure de présentation. Cf. annexe P-11.

reconnâtra dans cette présentation notre thème de distanciation médiatique devant permettre d'extraire (au sens de Leroi-Gourhan) des connaissances utiles à partir des données diffusées par les médias audiovisuels. Dans le même paragraphe, nous insistions aussi sur la difficulté éprouvée par les jeunes à « *accrocher* » leur attention sur des sujets (liés à l'environnement) qui leur semblaient a priori « *pas intéressants* » ou carrément « *ennuyeux* »... Le remède que nous proposons était tout naturellement dicté par **A1** et **A2** avec l'activation du pôle créatif de notre dipôle création/communication.

On pourrait relire toute cette présentation en fonction de nos hypothèses générales et remarquer que nous voulions proposer que ce « *Centre d'initiation à l'Environnement* » vérifie tout particulièrement **C2**, **C4** et **C5**, d'où l'importance accordée aux matériels et aux programmes « *créateurs* » et interactifs ⁵⁷.

Comme pour tous nos autres projets, nous avons fixé des finalités et des objectifs en écho avec notre problématique générale :

Finalités générales :

| Pour présenter un seuil suffisant d'*utilité sociale* ⁵⁸, ce

⁵⁷ On pourra remarquer que ce thème a été assez largement exploité par les « nouveaux musées » de la décennie quatre-vingt (La Villette, Musée d'Orsay, etc.) qui permettent au public de « naviguer » dans des masses considérables de données (grâce à des vidéodisques par exemple).

⁵⁸ Cf. le projet de reconnaissance d'« *utilité sociale* » présenté en 1983/84 par le Ministère du Temps Libre. Ce projet n'a pas abouti pour des raisons que nous

projet doit présenter quelques-unes des finalités suivantes :

1. Donner au public (principalement aux jeunes) l'occasion de *voir* les relations entre l'urbanisme, l'architecture et l'environnement, d'où le recours important à l'audiovisuel ⁵⁹...
2. Amener à utiliser les outils d'information de son époque (interrogations de bases de données, visionnement de diaporamas et de séquences de films ou d'émissions, initiation aux procédures télématiques, etc.)...
3. Amener à prendre conscience de la *médiation* subie par toute information aussitôt qu'elle est diffusée par une technologie de la communication (ceci paraissant d'autant plus nécessaire que le nombre de chaînes, donc de sollicitations audiovisuelles, ne cesse de croître...) ⁶⁰.
4. Permettre à terme d'être plus *conscients* ⁶¹, plus informés et plus avertis des problèmes liés à l'environnement dans sa vie de "citoyen des sociétés post-industrielles" ⁶²...
5. Montrer que les questions d'environnement ne sont nullement synonymes d'archaïsme, mais qu'au contraire, leur compréhension gagne beaucoup de l'utilisation de technologies modernes de communication ⁶³.

rappelons au chapitre 5.

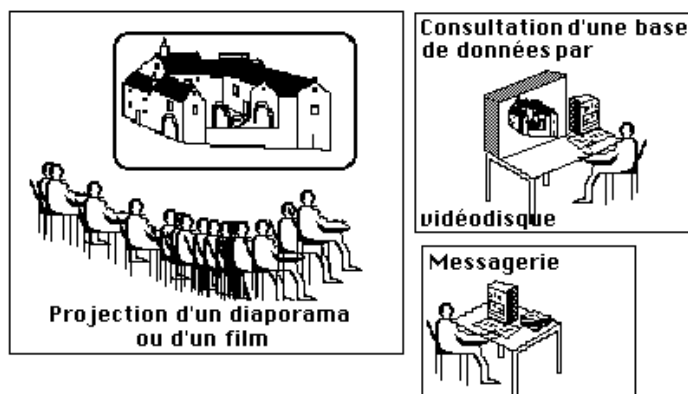
- 59 Derrière le terme « *voir* », nous entendions évidemment ce qui concerne la *survision* et plus généralement l'ensemble des « techniques » de distanciation médiatique.
- 60 On reconnaîtra facilement nos thèmes centraux. Dans un document de ce genre, nous ne faisons pas la distinction entre médiation et médiatisation.
- 61 Ce terme était pour nous un quasi-synonyme de « *distanciés* », que nous ne voulions pas employer dans un projet de cette nature (uniquement pour ne pas alourdir la lecture des élus qui devaient décider des suites à y donner).
- 62 Cette appellation, même entre guillemets faisait un peu « cliché », mais elle a constitué (et elle constitue encore) une sorte de code symbolique de la société future... même et surtout) si elle reste très imprécise et ambiguë.
- 63 Il s'agissait là d'un thème qui nous était cher et consistant à montrer qu'un certain degré de médiatisation, en amenant une distanciation consciente d'un sujet réputé « non-motivant, non-excitant, ou non-moderne » pouvait déboucher sur un repositionnement de celui-ci comme « intéressant, motivant, excitant », voire « moderne ». Nous avons opéré ainsi au sujet des maisons paysannes grâce à

6. Leur apporter [aux publics cibles] des éléments de connaissance leur permettant de se forger leurs propres grilles de lecture et d'analyse sur les paysages naturels, agricoles ou industriels, les sites, le bâti, ainsi que sur les illustrations ou les représentations classiques qui en sont faites par les médias (en s'inspirant par exemple des campagnes du genre "adoptez un arbre...")⁶⁴...

7. Leur faire découvrir et pratiquer des "dialogues" avec des systèmes informatiques interactifs, de façon à ce qu'ils apprennent qu'il ne s'agit de toute évidence que de "simulacres" de dialogues...⁶⁵.

Comme nous l'avons signalé dans le descriptif de la figure 13.11, ce projet est toujours en cours (fin 1987). Nous avons réalisé une prémaquette plus détaillée, mais il nous est pour le

l'audiovisuel et comptons bien renouveler cette transformation avec la conjonction de l'informatique (et de la télématique). Voici le schéma descriptif que nous avons proposé :



64 Nous comptons arriver à une vision distanciée des sites et des paysages, ainsi que nous avons cherché à l'obtenir avec des diaporamas coproduits par Maisons Paysannes de France et des Directions Départementales de l'Équipement (notamment « *Vivre la Montagne* », réalisé en 1981 sur la fragilité des paysages de montagne et les risques de « mitage »). La campagne « Adoptez un arbre... » avait été lancée par l'association « Espaces pour demain ».

65 Nous rattachions évidemment ceci à la distanciation médiatique et à nos analyses sur l'interactivité (cf. chapitres 3, 7 et 10).

moment impossible de savoir s'il sera mené à terme ⁶⁶. Nous l'avons examiné ici dans la volonté de praxis qui est la nôtre, passant par une mise en perspective (en fait une *distanciation auto-référente...*) de notre propre travail (présent, passé ou futur).

.M1.13.6. Conclusions sur les associations d'environnement

Nous nous sommes d'abord intéressé aux associations d'environnement pour les raisons suivantes :

.M3.1. Les associations d'environnement traitent de sujets qui ne suscitent pas d'emblée des adhésions très nombreuses

Si l'on veut bien excepter les courants dits « écologistes », lesquels, dans une grande mesure, ne connaissent le grand succès public que pour ce qui concerne les préoccupations personnelles, voire hédonistes des citoyens (on s'inquiète pour ce que l'on mange, ce que l'on boit, ce que l'on respire, etc. ⁶⁷),

⁶⁶ Comme pour un grand nombre des autres dossiers dont nous avons eu la charge, les échéances politiques constituent à chaque fois des « caps » à passer. Selon les cas (c'est-à-dire les vents...), les projets les franchissent ou coulent corps et biens.

⁶⁷ Les nombreux combats fratricides des candidats « écologistes » aux élections présidentielles l'ont bien démontré. Les aspects généralistes (généralement tiers-mondistes) tels que les a incarnés René Dumont ne passent pas très bien dans l'opinion. Au contraire, les considérations liées à la protection de la personne, au

les associations d'environnement ne rencontrent que des audiences relativement limitées. La Fédération française des Sociétés de protection de la nature (FFSPN) ne revendique « que » moins d'un million d'adhérents (peut-être cinq fois moins que les associations sportives ⁶⁸).

.M3.2. Les associations d'environnement sont peu aidées

Au contraire d'autres domaines qui ont la faveur des pouvoirs publics ou des mécènes ⁶⁹, les associations d'environnement ne connaissent qu'un nombre infime d'associations-relais. C'est plutôt du côté du mécénat que ce secteur associatif pourrait se trouver le mieux pourvu. Ainsi, à titre d'exemple, Maisons Paysannes de France obtint une grosse subvention de la part de la société Rank Xerox pour organiser une exposition de clichés de maisons paysannes au Centre Pompidou (CNAC) en 1978 ⁷⁰.

mieux-être personnel rencontrent un écho beaucoup plus grand. On en a de nombreux autres exemples avec les émissions télévisées concernant l'écologie (par exemple certains débats de l'ex-série « *Droit de réponse* » de Michel Polac). La protection de la faune, de la flore, et plus généralement des écosystèmes est sous-représentée comparativement à tout ce qui concerne les pollutions industrielles, la qualité des aliments, etc.

68 Nous devons demeurer très prudent quant au chiffrage des audiences des associations, ce qui explique que tous les totaux que nous communiquons (et trouvés par divers recoupements) soient à prendre avec beaucoup de précautions. Des erreurs importantes peuvent être commises, ne serait-ce que sur les modalités de décompte des adhérents (simples membres participants ou « associés », membres actifs, délégués, etc.).

69 Rappelons que cette source de financement prend une importance grandissante, sans pour autant atteindre des valeurs très importantes.

70 Photos de Jean Mounic. Le budget dépassa les 50 000 F (environ 200 agrandissements en « Cibachrome » et leur encadrement).

.M3.3. Les associations d'environnement sont également soumises aux fluctuations politiques

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, nous avons pu constater que ces associations sont tributaires des fluctuations politiques. Ainsi, *Espaces pour demain*, se plaint-elle amèrement des relations privilégiées (et du financement afférent) qu'entretenaient le Ministère de l'Environnement de Mme Bouchardeau et la Fédération française des Sociétés de Protection de la Nature (FFSPN) ⁷¹, ce qui aboutit en 1984 au licenciement de la quasi-totalité des permanents d'*Espaces pour demain*.

Nous reviendrons au chapitre 17 sur des conclusions plus en rapport avec notre approche distanciatrice, en cherchant notamment lesquelles de ces associations d'environnement se sont le plus comportées en « *distanciateurs/intégrateurs sociaux* » ⁷².

71 La FFSPN étant effectivement beaucoup plus représentative du point de vue du nombre d'adhérents. *Espaces pour demain* faisait valoir que l'environnement n'étant pas directement dans le champ de la FFSPN aurait dû être mieux soutenu. En réalité, il existait depuis la naissance d'*Espaces pour demain* un assez lourd contentieux avec les sociétés de protection de la nature (vieilles parfois de plusieurs décennies) qui voyaient se développer « devant leur porte » une nouvelle association, à ses débuts très active (en raison de la personnalité de son Président fondateur, le journaliste d'Antenne 2, Louis Bériot).

72 Ce concept provient du croisement de notre problématique dipolaire et de l'analyse sociologique classique des mouvements associatifs.

Nous poursuivrons notre examen détaillé de quelques associations « significatives » en nous penchant à présent sur des associations de « service social ». A cet effet, nous excluons les associations du secteur sanitaire et social parce qu'elles ne se différencient presque aucunement des institutions que nous avons examinées au chapitre précédent. Comme il s'agit d'un secteur dans lequel les associations-relais sont très nombreuses, nous en examinerons deux exemples toutefois très différents dans leur mode de fonctionnement, leur marge d'autonomie et les services qu'elles proposent (les *Pupilles de l'Ecole Publique de Paris*, et le *Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme*). A titre de « témoin », nous nous pencherons aussi sur une association presque totalement indépendante, assurant des missions de service public (*l'Institut de Cinéma Scientifique*).

.M1.13.7. Les Pupilles de l'Ecole Publique de Paris

.M2.13.7.1. Descriptif sommaire

M9. Figure 13.12. Les Pupilles de l'Ecole Publique de Paris

Sigle/repère	PEP-75 (PUPILLES DE L'ECOLE PUBLIQUE DE PARIS)
Nombre d'adhérents	Environ 50 (institutionnels) + les usagers des séjours de vacances (plusieurs milliers d'enfants)
Budget annuel	6 millions de Francs
Publics dominants	Enfants et adolescents de Paris désirant partir en Centres collectifs de vacances.
Publics sous-dominants	Elèves envoyés en classe de nature
Moyens d'actions	Organisation des séjours à des prix attractifs - Octroi de bourses aux enfants de milieux sociaux modestes
Moyenne d'âge du C.A.	35 à 45 ans + quelques retraités
Administrateurs	Directeur des Services Académiques de l'Education Nationale - Inspecteurs - Chefs d'établissements scolaires - Intendants - Assistantes sociales - Médecins scolaires - Enseignants.
Type de fonctionnement	Semi-institutionnel. Secrétaire générale détachée (ex)-« mise à disposition ». 2 Salariés permanents. Président (de droit), et membres du Bureau bénévoles.

Comme on peut le constater, il s'agit d'une association ultra-traditionnelle, faisant partie de ce que l'on a coutume d'appeler « *la mouvance laïque* ». Signalons que le nom peut prêter à confusion, car, pour bénéficier des services de cette association, il ne faut nullement être « *pupille de la Nation* »⁷³, puisque tous les élèves des établissements publics y ont droit. De

73 Cette appellation remonte en fait à la Première Guerre mondiale, à l'issue de laquelle, le mouvement laïc a voulu aider les pupilles de guerre, en leur assurant quelques ressources, sous forme de bourses, leur permettant de poursuivre leurs études ou de partir en vacances d'été.

plus, « PEP-75 » est en « concurrence » assez directe avec d'autres associations de la même « galaxie » : les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA), les Francs et Franches Camarades, la Jeunesse au Plein Air (JPA), etc. A Paris et dans les grandes villes, cette concurrence s'étend aux municipalités qui cherchent à organiser elles-mêmes leurs séjours de vacances et autres « classes vertes » (en les subventionnant parfois assez largement).

Ajoutons pour finir de préciser ce tableau que les PEP-75 font partie d'une fédération nationale regroupant toutes les associations départementales.

La forme juridique de ces associations correspond tout à fait aux associations-relais que nous avons souvent dépeintes. Plusieurs membres de droit y côtoient des fonctionnaires détachés (ou autrefois « *mis à disposition* », en principe sur leur demande, et au vu de leurs activités antérieures en matière d'organisation ou d'encadrement de centres de vacances.

A priori, on pourrait considérer qu'il s'agit de simples excroissances administratives ⁷⁴, tout à fait « indignes » de la qualité d'association (qui signifie encore que des citoyens adhèrent volontairement à une structure indépendante). En fait, ainsi que nous allons rapidement le montrer, il n'en est pas toujours ainsi (hypothèse **B4**).

74 Ce qui est encore plus fortement induit par le fait que les sièges sociaux et les bureaux sont presque toujours dans les rectorats et confondus avec l'ensemble des services.

.M2.13.7.2. Caractéristiques de notre action

Figure 13.13. Notre action vis-à-vis des PEP-75 :

Structure	Mise au point et réalisation d'un projet d'équipement informatique présentant quelques caractéristiques d'innovation sociale ⁷⁵
Production	Rapport au CA
Supports	Papier- Programmes informatiques
Matériel	Celui acquis par l'association
Accueil par le CA	Très intéressé - Financement immédiat
Effets immédiats	Gain de productivité particulièrement intéressant pour une association œuvrant dans un secteur concurrentiel
Effets plus lointains	Gain d'efficacité - Exemplarité - Formation des personnels

Entré un peu par hasard au Conseil d'administration de cette association ⁷⁶, et dans la foulée de notre ouvrage destiné à l'informatisation des associations, des PME et des PMI ou des professions libérales (*L'informatique et nous*, op. cit.), nous avons voulu profiter de l'occasion qui nous était offerte de mettre en pratique en « vraie grandeur » les conseils que nous avons prodigués dans cet ouvrage.

Nous n'aurons pas l'occasion ici de comparer « ligne à

⁷⁵ Présenté en tant que Trésorier (élu) de cette association.

⁷⁶ En fait, sur la demande de certains membres du CA qui connaissaient nos activités concernant l'informatique.

ligne » les adaptations nécessaires qu'il fallut effectuer entre des directives nécessairement théoriques et le travail de terrain. Nous nous étions placé dans la situation du lecteur de l'ouvrage qui aurait essayé de suivre la majeure partie des démarches proposées ⁷⁷. Naturellement, nous ne pouvions être un lecteur standard, puisqu'il s'agissait de *notre* ouvrage, mais ce qui nous semblait intéressant était de voir comment une problématique née de l'observation du terrain (le plus souvent avec des associations) et de la réflexion théorique pouvait a posteriori s'appliquer sans dénaturation à celui-ci. Pour parvenir à mettre au point les méthodes exposées dans l'ouvrage, il nous avait fallu mettre en œuvre les ressources du dipôle ADI/IPT, à la fois pour extraire de la réalité ce qui nous semblait être des connaissances généralistes et pour les projeter sur une autre réalité imaginaire (celle des publics futurs lecteurs).

En appliquant a posteriori, sur le terrain, les consignes dégagées à la faveur d'une distanciation/projection ⁷⁸, nous nous placions dans l'obligation de nous re-distancier et de re-projeter, cette fois-ci, sur le réel, à partir des concepts, et par là d'affiner notre démarche en dégageant quelques bribes de ce que nous avons nommé au chapitre 7 des « *méta-concepts* » ⁷⁹. En d'autres termes, nous pourrions avancer que la rédaction de

77 Sur l'accueil qui fut fait à celles-ci, cf. chapitre 2, p. 357, et Michel CHAUMONT, *La Tribune de l'économie*, 5 avril 1986.

78 On remarquera que nous laissons de côté l'aspect identificateur, ce qui montre la souplesse de notre modélisation (et notamment de la triade IPT)

79 Au sens où ils sont le résultat d'une distanciation de la distanciation, ou encore, et plus simplement, d'une distanciation dialectique.

l'ouvrage sus-nommé mettait en œuvre la distanciation critique, alors que la mise en œuvre pratique devait plutôt aboutir à la distanciation dialectique.

Dans *L'informatique et nous*, nous avons défini des démarches d'informatisation qui amenaient à prendre conscience du caractère indispensable de la réorganisation des tâches et des responsabilités. Aussi, lorsque la Secrétaire Générale, en accord avec le Conseil d'administration, nous accorda une sorte de carte blanche, nous pûmes entreprendre de mettre en pratique ce que nous avions précédemment décrit.

Comme dans d'autres circonstances, nous eûmes à préciser les finalités globales de cette opération, essentiellement en termes de productivité et de meilleure efficacité du service (consistant à envoyer le maximum d'enfants en vacances au coût le moins élevé possible). Nous dûmes aussi repousser un « *contre-projet* » s'apparentant à l'« *informatique lourde* » (orientée vers la gestion). Ce n'est évidemment pas seulement en termes de standard informatique que devaient se faire les choix, mais aussi et surtout en matière de coût de formation et de redéfinition des tâches. Dans l'offre « traditionnelle », *on se contentait de les automatiser sans les réorganiser* (hypothèse **B2**). Dans l'offre que nous préconisions, nous créions de nouvelles conditions de travail.

En accord total avec la Secrétaire générale, nous parvînmes à équiper PEP-75 comme nous l'entendions et ainsi à faire entrer un *Macintosh* au Rectorat de Paris (domaine pourtant réservé

de l'informatique « française », au moins jusqu'en 1987) ⁸⁰.

Ainsi, bien que sur un domaine étroit, **B4** se trouvait de nouveau vérifiée. L'association-relais, malgré son organisation contraignante et fortement dépendante d'une très grande institution offrait tout de même de larges espaces interstitiels dans lesquels nous pûmes nous engouffrer pour activer ensuite **C4** et **C5**.

Ayant successivement pris en charge la formation de la Secrétaire générale et de deux secrétaires, nous entamâmes une approche de ce que pourrait être une « *association du futur* », passant entre autres par le recours aux techniques suivantes :

- 1. Utilisation du traitement de texte** pour la mise au point des textes importants. La Secrétaire générale disposant d'un Macintosh personnel, les deux secrétaires utilisant celui de l'association et nous-mêmes le nôtre, pûmes échanger des documents, les amender, gagner du temps et surtout commencer à expérimenter de nouvelles formes d'organisation du travail, moins fragmenté et peut-être moins « *divisé* » ⁸¹.
- 2. Utilisation de messageries télématiques** pour l'envoi rapide de messages et de dossiers ⁸².

⁸⁰ Reprécisons que nous ne nous plaçons même pas ici au sens purement technique des standards mais plutôt du côté des interfaces homme-machine et de l'informatique vraiment « personnelle » et créatrice. Voir aussi les analyses sur l'opposition Apple/IBM, pp. 339 et 1046-1049.

⁸¹ Au sens de la taylorisation.

⁸² Nous commençons à expérimenter une petite partie de l'« *hypothèse ordinateurur* » d'Albert MEISTER, in *Vers une sociologie des associations*, Paris,

.M2.13.7.3. Nos principales conclusions sur PEP-75

L'expérimentation sociale avec l'association des PEP-75 suit son cours, aussi ne pouvons-nous tirer que des conclusions encore partielles. Nous citerons un rapport que nous avons rédigé fin 1987 sur l'informatisation de l'association, afin de montrer entre autres à quoi peut correspondre concrètement un exemple d'innovation sociale, déclenchée ou catalysée par l'objet technique (en l'occurrence l'ordinateur Macintosh d'Apple) :

1. Important gain de productivité et de disponibilité du personnel pour d'autres tâches (contact avec les usagers par exemple).
2. Changement dans le « rapport au travail » dans des proportions plus ou moins grandes (fortes pour le Secrétaire général, moins prononcées pour les secrétaires ⁸³).
3. L'informatisation a été vécue de manière positive par les intéressés.
4. Les temps de formation ont été considérablement réduits et le stress souvent afférent à l'informatisation a été nettement réduit (sinon réduit à zéro).
5. Les personnes formées se retrouvent avec un « plus »

Editions ouvrières, 1972, p. 206, sqq.

83 En fait, il nous semble qu'il faudrait affiner cette analyse. Le rapport au travail a aussi fortement changé pour les secrétaires (au moins au travers de leurs déclarations), mais exerçant, par définition, des tâches d'exécution, elles n'ont pas eu à mesurer dans toutes ses dimensions l'ampleur potentielle des innovations portées par un objet technique comme un Macintosh.

important dans leur qualification (qu'elles pourront éventuellement aller « monnayer » auprès d'autres employeurs).

6. Contrairement à nos attentes, il n'y a cependant pas eu de surinvestissement des secrétaires dans l'emploi de la machine ⁸⁴.

7. De l'avis général, l'introduction de l'ordinateur a modifié de manière importante (en profondeur) l'organisation générale des tâches.

8. L'informatique a joué le rôle de révélateur des différences interindividuelles entre les deux secrétaires. L'une a su profiter de la machine, l'autre n'a que peu changé son comportement.

Pour ce qui concerne nos hypothèses générales, nous pouvons dire que l'expérience engrangée avec l'informatisation des PEP—75 nous a permis de montrer, conformément à ce que nous annoncions dans *L'informatique et nous* dans la « quatrième de couverture » :

« Aux membres et aux responsables d'associations de toute nature (du club de foot-ball au groupement de défense de l'environnement en passant par la société archéologique locale...), [cet ouvrage] apportera de nombreux exemples d'utilisation, par exemple, des *échanges de données* entre associations sœurs, ou des

84 En d'autres termes, il ne nous aurait pas surpris que celles-ci fassent des « heures supplémentaires » pour le plaisir d'utiliser l'ordinateur ultra-performant dont nous les avons équipées (!!). En fait, la prise de distance par rapport à son propre « personnage salarié » (éventuellement très différent de son « vrai » personnage) ne s'est pas (ou peu) effectuée. Les seuls changements observables (et quasiment mesurables) l'ont été dans le domaine des méthodes de travail.

animations tournant autour des usages de l'informatique...

En effet, ceux qui choisissent de s'équiper maintenant sont encore des *pionniers*, non pas seulement dans le domaine technologique, mais aussi et surtout dans le domaine social, et c'est à ce titre que leur échoient des responsabilités nouvelles dont le secteur associatif, celui des municipalités, des PME et des PMI, et plus généralement **des entreprises à taille humaine** constitue un terrain privilégié et innovateur, celui qui dans une certaine mesure préfigure peut-être en partie la vie des groupements et des entreprises de demain ⁸⁵...

1.M2.3.7.4. Outil technologique et "révolution"

Nous ne pouvons pas clore ce paragraphe sans faire une nouvelle mise au point concernant la « *solution Macintosh* », que l'on retrouvera notamment au chapitre 16 (avec le plan « Informatique pour tous »).

Précisons une nouvelle fois qu'il n'est évidemment pas question de croire ou de faire croire que l'outil technologique va « *changer le monde* », ou « *changer la vie* », par lui-même, nonobstant les rapports sociaux et politiques. L'outil ne fait pas la révolution.

Nous nous plaçons dans cette thèse *sur le terrain des micro-phénomènes concrets, relativement immédiats et mesurables*.

85 C'est en écho direct avec cette phrase que nous avons lancé cette action chez les PEP-75.

Comme nous l'avons déjà signalé, s'il est évident que ce n'est pas un outil qui va « révolutionner » le monde (capitaliste et/ou bureaucratique), il est, selon nous, non moins évident, que l'évolution des rapports sociaux et politiques peut être ralentie ou empêchée par certains outils « réducteurs » ou « fermés ». Dans cette optique, il s'agirait alors, en paraphrasant une parole célèbre, non plus de dissenter à l'infini sur les « *rapports de force* » socio-politiques, *mais bien plutôt de s'occuper des conditions techniques et cognitives de l'appropriation libératrice des technologies*. Nous prétendons ici que lorsqu'il est suffisamment puissant et « convivial », l'outil peut contribuer au micro-changement social ⁸⁶. La question que nous poserions, sans la résoudre, consistant naturellement à se demander à partir de quel seuil, de quelle quantité de micro-changements individuels ou groupaux peut-on observer un changement sociétal macroscopique. Existe-t-il une échelle de « conversion » du micro au macro ? Quel serait son système d'unité ?

Nous reviendrions une nouvelle fois sur cette question aux chapitres 15 et 16.

<p>.M1.13.8. Le Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme</p>
--

86 Evidemment dans des limites assez étroites dont nous avons justement donné un exemple supra à la note 84...

.M2.13.8.1. Descriptif sommaire

.M9.Figure 13.14. Le Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme :

Sigle/repère	GPLI (GROUPE PERMANENT DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME)
Nombre d'adhérents	Moins de 40 (institutionnels) + « experts » (appartenant à diverses institutions)
Budget annuel	1,2 million de Francs
Publics dominants	Jeunes et adultes illettrés
Publics sous-dominants	Fonctionnaires de ministères pouvant intervenir en matière de lutte contre l'illettrisme.
Moyens d'actions	Rapport officiel - Mission interministérielle (rattachée au Ministère des Affaires sociales et de la Solidarité nationale) - Recherches et stages en matière d'illettrisme.
Moyenne d'âge du C.A.	40 ans
Administrateurs	Chefs de service administratifs, élus locaux- Assistantes sociales - Représentants du secteur Sanitaire et social - Experts ⁸⁷ .
Type de fonctionnement	Totalement institutionnel. Secrétaire générale détachée. 3 salariés permanents (assistantes et secrétaire).

Au contraire des PEP-75, avec lesquels, nous avons pu repérer des espaces de liberté assez importants, le GPLI (qui ne possédait pas de vrais statuts associatifs mais connaissait un

⁸⁷ C'est au titre d'« expert informatique » que nous avons participé à quelques-uns des travaux du GPLI en 1985.

fonctionnement comparable à celui d'une association-relais ⁸⁸) ne montra pas une aussi grande marge de manœuvre au cours des séances où nous fûmes en sa compagnie, alors qu'il avait fait preuve d'originalité en invitant des spécialistes extérieurs à participer à ses travaux. De ce point de vue il appartenait à la fois à la classification des institutions (fonctionnaires nommés et rétribués par le Ministère des Affaires sociales et de la Solidarité nationale ⁸⁹), mais sans avoir le statut habituel des délégations ministérielles ou interministérielles, et encore moins d'une Agence ou d'un institut, et il pouvait s'assimiler aussi à une association-relais, en ce sens qu'il invitait indistinctement à ses travaux des membres d'institutions (ADEP ⁹⁰, LISH du CNRS ⁹¹), d'associations-relais (MVS, AJAR ⁹², ACEREP ⁹³,)

88 Sa structure juridique était celle d'un service interministériel, mais la souplesse qui lui avait été dévolue dès sa création lui permettait, entre autres, de se comporter en groupe indépendant.

89 En fait le financement de son fonctionnement était interministériel.

90 Agence pour le Développement de l'Education Permanente, dépendant directement du Ministère de l'Education Nationale. Une analyse institutionnelle serrée aurait pu dégager le jeu complexe des relations entre le GPLI et l'ADEP. En effet, le GPLI basait explicitement son action sur les déficiences de l'Education Nationale (accusée de « *produire des illettrés* »), alors que l'ADEP ne s'occupait a priori que d'éducation permanente pour les « lettrés ». Nous avons souvent observé ce « désir de l'Education nationale » (partagé nous semble-t-il par la plupart de ses décideurs) de participer aussi vite que possible (mais sans financement) à toutes les actions se fixant pour mission de compléter (ou de rattraper...) ses actions les plus critiquables. Désir (positif) de perfectionnisme ou désir (négatif) *de contrôler de l'intérieur les lieux d'où s'organise la contestation du « système » ?*

On en trouvera une trace très nette dans la déclaration de M. Couanau, rapporteur du budget 1988 de l'Education nationale (en seconde lecture à l'Assemblée nationale), selon lequel : « *Une politique éducative ne peut pas être seulement une somme d'actions de compensations, de rattrapage de l'échec scolaire. Elle doit viser globalement d'abord la réussite de tous.* », dépêche AFP, 28/10/1987.

91 Laboratoire d'Informatique pour les Sciences Humaines (Centre National de la Recherche Scientifique).

92 Association « Jeunes Actions Recherche » (Paris 19^{ème}).

93 Association « Centre d'Etude et de Réalisation pour l'Education Permanente » (Paris 10^{ème}).

et d'associations indépendantes (comme l'AFL ⁹⁴).

.M2.13.8.2. Caractéristiques de notre action

.M9.**Figure 13.15.** Notre action vis-à-vis du Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme :

Structure	Participation aux réunions d'« experts » concernant les logiciels d'entraînement à la lecture - Présentation d'un projet d'action pour le Groupe.
Production	Rapport à la commission
Supports	Papier- Programmes informatiques
Matériel	Personnel
Accueil par le CA	Assez intéressé - pas de financement - Autres solutions prédéterminées (cf. texte)
Effets immédiats	Condamnation du logiciel « LUCIL » et défense d'« ELMO O » de l'Association Française pour la Lecture (AFL)
Effets plus lointains	Vraisemblablement aucun

Nous intervenons au nom de Media et vie sociale ⁹⁵ et devons « vendre » les stages de cette association au GPLI et à différents partenaires institutionnels. Naturellement nous nous trouvons en « concurrence » avec d'autres associations ⁹⁶ ou

⁹⁴ Association Française pour la Lecture.

⁹⁵ Nous étions à l'époque Responsable des projets informatiques et télématiques(1984-85).

⁹⁶ On remarquera que le domaine de dépistage et de rattrapage des handicaps de lecture était (et reste) assez largement couvert par des associations (relais ou indépendantes). Il en est un peu de même avec l'« *éducation surveillée* », ou l'« *éducation spécialisée* » (concernant des publics handicapés).

institutions œuvrant plus directement sur ce secteur (AJAR, ACEREP entre autres). En fait, plus que la concurrence sauvage (et la recherche désespérée de contrats ou de subventions), nous recherchions aussi la complémentarité d'un bon « positionnement »⁹⁷.

Voici comment nous situons le rôle de Media et vie sociale. Mais, ainsi que nous l'avons déjà signalé plus haut, nos projets ne connurent guère de suites, à la fois pour des raisons « politiques » (législatives de mars 1986 dont l'effet putatif se faisait sentir dès la rentrée 1985), mais aussi pour d'autres causes, dues à la *quasi disparition de Media et vie sociale en septembre 1985* (avec le licenciement des trois quarts de son personnel⁹⁸), ainsi qu'à des choix préalables du GPLI en matière de partenaires informatiques, rendant inutile la consultation du « *Comité d'Experts* ».

Préambule :

« Clairement défini dans le **rapport sur l'illettrisme en France**, le problème des *non lecteurs* a atteint une

97 On peut remarquer qu'avec les baisses drastiques des subventions de fonctionnement versées aux associations-relais à partir de 1984/85, ce qui aurait dû être une complémentarité ou une synergie a bien vite tourné à la loi de la jungle entre associations menacées d'asphyxie ou de mort violente (par « dépôt de bilan »). En 1985 et 1986, pour qu'une association survive, et à moins d'être engagée dans des contrats pluri-annuels, il fallait absolument *décrocher* le contrat de formation-recherche permettant de « *boucler le budget* ». On pourra remarquer que ce phénomène de remplacement brutal d'une saine complémentarité par une concurrence sauvage a également été illustré par les « *radios libres* », devenues « *locales privées* » ou plus anciennement par les chaînes de télévision.

98 Cf. chapitre 16.

ampleur inquiétante. C'est pourquoi de nombreuses actions ont été engagées depuis quelques mois en faveur des populations concernées dans le double objectif de leur redonner les moyens d'exercer leur dignité de citoyens et de fournir à la société une main d'œuvre mieux qualifiée.

Parmi ces moyens, **l'outil informatique semble particulièrement adapté**, non seulement au *dépistage* systématique et rapide, mais aussi et surtout au *traitement* de l'illettrisme. Les qualités à présent bien connues du "dialogue" avec la machine, la dédramatisation des erreurs, la possibilité de travailler à son rythme et d'observer ses propres progrès paraissent particulièrement intéressantes dans le cadre d'une politique d'aide aux non-lecteurs ou aux "mauvais" lecteurs.

La nécessité du recours à l'informatique étant admise, il reste à examiner comment les travailleurs sociaux opérant sur le terrain pourraient en tirer le meilleur parti...

Quels programmes utiliser ? Où les trouver, comment les mettre en œuvre, comment les intégrer dans son projet pédagogique, comment limiter le risque d'une trop forte individualisation des apprentissages, quels matériels utiliser, quelles extensions faut-il prévoir ?... Doit-on programmer soi-même ses applications ?...

Telles sont les questions auxquelles le stage proposé par Média et vie sociale se propose d'apporter des réponses. »⁹⁹.

Ce préambule étant posé, parmi les nombreuses propositions concrètes que nous eûmes l'occasion de faire, il nous semble utile d'en retenir deux, à nos yeux assez instructives des

99 Texte présenté au GPLI au nom de Media et vie sociale, Paris, juin 1985. On pourra noter que nous avons repris des termes de la brochure générale de présentation des stages informatiques de MVS (cf. p. 154, sqq.)

relations entre des associations et des institutions œuvrant sur le terrain des médias (et en l'occurrence des médias informatiques).

.M3.1. Illettrisme et Service National

Sur la demande du GPLI ¹⁰⁰, nous proposâmes un plan d'utilisation de l'informatique pour le dépistage et le traitement de l'illettrisme des appelés du contingent. On notera que c'est l'Armée qui était demandeuse ¹⁰¹, et qu'ainsi aurait pu se constituer une chaîne allant d'une (grande) institution (!), à une petite association-relais ¹⁰², en passant cette curiosité typologique d'institution-association (ou réciproquement d'association-institution) qu'était le GPLI.

Voici quelques-uns des objectifs que nous assignions à ce projet :

A. Constat de départ ¹⁰³

1. Nécessité d'inscrire les actions de lutte contre l'illettrisme dans un projet personnel d'insertion ou de réinsertion...

100 Et en tant que Responsable des projets informatiques et télématiques (Media et vie sociale).

101 Ministère de la Défense, Colonel Fevai et Colonel Relieu.

102 MVS avait à l'époque des velléités de s'affranchir de sa tutelle « Jeunesse et Sports » et de rechercher de nouveaux partenaires et donc à terme de nouveaux financements, débouchant sur un fonctionnement qui aurait dû être semi-autonome. Nous montrerons au chapitre suivant comment cette politique fut littéralement sabotée par certains membres du Conseil d'administration, ainsi que par un manque de volonté politique du Président et des membres du Bureau qui appartenaient à sa tendance.

103 Conclusions de la réunion du GPLI du 24/05/1985. Document Media et vie sociale.

2. Nécessité d'élargir l'illettrisme scriptural (ou textuel) à l'inculture audio-scripto-visuelle ¹⁰⁴ et à l'inaptitude au dialogue homme-machine...

Dès le début, nous avons cherché à réinsérer ce projet dans une perspective plus vaste (recevant en cela l'assentiment du groupe). Voici les principaux points de consensus :

1. Donner la capacité et l'envie de lire ;
2. Donner la capacité et l'envie de chercher à s'insérer (ou se réinsérer) dans la société ;
3. Donner la capacité et l'envie de maîtriser les échanges avec les “machines à communiquer” (modernisation “techno- culturelle”) ¹⁰⁵.

104 Cf. Jean CLOUTIER, op. cit. Nous insistions beaucoup sur les dialogues homme-machine, avec en filigrane notre « combat » contre les systèmes informatiques basés sur l'IBM-PC (MS-DOS) tout à fait dominants en 1985/86 et pour des interfaces conviviales (du genre du Macintosh d'Apple) permettant de ne pas perdre de temps (et d'argent) en « *formation au système* », et de s'attaquer directement à ses usages pédagogiques ou professionnels. On retrouvera également un écho de cette préoccupation dans le parti absolu que nous prîmes pour le logiciel de l'AFL (ELMO 0) et contre celui de la société Vendôme-Formation (LUCIL).

105 Nous avons repris l'argumentaire développé dans l'ouvrage collectif du CESTA, *La Provocation, Hommes et machines en société*, Paris, Cesta, 1985, op. cit.

Mais, afin que les choix soient encore plus clairs, nous avons fixé un ensemble de finalités et d'objectifs reprenant assez étroitement notre problématique générale :

.M4.B. Principales finalités ¹⁰⁶

- 1. La capacité de se situer par rapport à un environnement “médiatisé” de plus en plus “artificiel”, et constitué principalement de messages de toutes natures charriés indistinctement par les réseaux audiovisuels et informatiques ¹⁰⁷...**
- 2. Les bases d'une éducation technique et scientifique, plus que jamais nécessaire pour affronter les réalités sociales et économiques des sociétés post-industrielles...**
- 3. La maîtrise de la lecture et de l'écriture audio-scripto-visuelle, indispensable pour s'insérer dans une société de l'information (et de l'informatisation) multipliée...**
- 4. Une éducation à la nouvelle citoyenneté des civilisations de l'information...**

106 Extrait d'un rapport remis au GPLI et à ses partenaires déjà cités au nom de MVS, mai 1985.

107 On reconnaîtra nos hypothèses corollaires du chapitre 1 (séries E et S).

.M4.C. Principaux objectifs

- 1. Les amener à se confronter avec les outils d'information de leur époque** (interrogations de bases de données, recherche documentaire, traitement de texte, etc.) ¹⁰⁸.
- 2. Leur faire découvrir et pratiquer des “dialogues”** avec des systèmes informatiques interactifs, de façon à ce qu'ils apprennent qu'il ne s'agit de toute évidence que de simulacres de dialogues...
- 3. Les conduire à prendre conscience de la médiation subie par toute information aussitôt qu'elle est diffusée par une technologie de la communication** (sans la moindre théorisation bien entendu...). Cet aspect renvoie à la problématique générale de Média et Vie Sociale visant à faire acquérir aux citoyens consommateurs un potentiel de “*distanciation critique*” suffisante... ¹⁰⁹
- 4. Leur permettre à terme d'arriver plus qualifiés sur le marché du travail et plus informés dans leur vie de citoyens** des sociétés de l'information et de la communication...
- 5. Redonner à ceux qui en ont besoin de la confiance ou de l'intérêt vis-à-vis des institutions qui sont en charge de les renseigner, de les former et plus généralement de les socialiser...** ¹¹⁰

Nous nous bornerons ici à signaler que nous avons introduit une note que nous crûmes un moment « imprudente » ¹¹¹

108 Nous reprenions quasi-intégralement un point que nous avons déjà avancé notamment dans la préparation du futur plan « Informatique pour tous ».

109 Nous présentions alors notre thèse centrale de la distanciation au nom de Media et vie sociale (le Conseil d'administration l'ayant entérinée en 1983/84).

110 Rapport au GPLI, op. cit. On notera que ce dernier paragraphe correspondait assez étroitement à notre problématique générale entre les associations et les institutions.

111 Il faut dire que toutes ces réunions d'« experts » auxquelles nous avons participé

concernant l'importance stratégique d'une « économie de la ressource humaine » ¹¹² :

« Il ne nous appartient évidemment pas de déterminer si cette dernière orientation doit être prise en charge pendant le Service National. Nous nous bornerons à rappeler qu'elle pourrait s'inscrire dans une conception "moderne" de la Défense d'un pays : **celle qui consisterait à englober les moyens d'information et de communication informatiques et télématiques dans le champ des enjeux stratégiques**, au même titre que les richesses naturelles, telles les productions agro-alimentaires, industrielles ou énergétiques, ce qui amènerait à considérer que des citoyens informés et formés constitueraient alors des "ressources nationales" non négligeables, susceptibles d'être entretenues et développées... » ¹¹³.

Ainsi que nous l'avons signalé plus haut, ce projet ne connut malheureusement pas de suites. La raison principale étant que Media et vie sociale avait presque cessé d'exister dès la rentrée 1985 pour des raisons que nous examinerons au chapitre suivant.

entre 1984 et 1986 nous sont non seulement parues déconnectées du réel (ce qui est classique...), mais aussi et surtout, extrêmement pauvres quant à la fixation ou au moins à la discussion de finalités claires. En d'autres termes, il arrive souvent, dans ce genre de cénacles (nous parlons de ceux que nous avons fréquentés), que l'on ne sache plus très bien ce pour quoi on est là (il y a d'ailleurs assez souvent des interrogations à ce sujet). D'où notre propension (peut-être excessive) à tenter d'en proposer à chaque fois que possible, quitte à ce que les participants les réfutent. Mais ainsi que nous l'avons dit en avant-propos, nous ne connûmes pratiquement pas de critique. Malheureusement, ceci n'entraîna pas pour autant le soutien affirmé et volontaire des participants autour des thèmes que nous croyions utile de leur proposer.

112 Cf. les travaux et les ouvrages de François PERROUX et Samuel PISAR.

113 Rapport au GPLI, op. cit.

.M3.2. ELMO 0 contre LUCIL - 1 à 0... Ou une association innovante contre une société, filiale d'un grand groupe commercial

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, nous intervenions au GPLI en tant qu'« expert informatique » au sujet des logiciels susceptibles de pouvoir être utilisés pour compenser les handicaps de lecture.

Ayant beaucoup étudié l'ensemble des « *didacticiels* » disponibles en la matière, notamment suite à notre opération d'évaluation commune avec le CESTA ¹¹⁴ et lors de la préparation du futur plan « Informatique pour tous », nous étions parvenu à la conclusion qu'un seul produit émergeait très nettement des (rares) productions d'apprentissage ou d'entraînement à la lecture : le logiciel ELMO de l'**Association Française pour la Lecture** (AFL), animée par Jean Foucambert. De plus, dès octobre 1984, l'AFL avait mis au point une nouvelle version destinée davantage au renforcement des capacités de lecture et « tournant » sur les TO7 de Thomson ¹¹⁵. On notera que l'AFL (dont nous ne présenterons pas d'analyse ici parce que nous

114 En novembre 1984. Cf. annexe E-3.

115 Micro-ordinateurs « 8 bits » de la firme Thomson, présentés en 1983. Nous les avons beaucoup critiqués et cherché à empêcher qu'ils n'équipent les établissements scolaires, en répétant, entre autres, que si l'Education est une affaire sérieuse et professionnelle, « *on ne voit pas au nom de quoi il faudrait lui imposer d'utiliser des gadgets destinés aux amusements familiaux* ». Nous faisons alors remarquer à nos interlocuteurs que s'il était communément admis que les fabricants des chaises et des pupitres des salles de classe fussent dans l'obligation impérieuse de respecter des seuils minimaux de qualité, (il existe des commissions spécialisées pour en juger), on ne voyait pas pour quelle raison il était apparemment impossible d'étendre cette louable procédure d'agrément à des ordinateurs, sauf à considérer ces derniers comme *moins importants* que les tables et les chaises sus-nommées.

n'en avons pas une connaissance « de l'intérieur » assez étendue) semblerait bien correspondre à notre description d'*association innovante* ¹¹⁶.

Nous avons alors commencé à promouvoir ce produit, à nos yeux un des seuls à rendre intéressant et « rentable » l'achat d'un TO7 :

« **ELMO 0** a réussi le prodige de rendre éminemment attractif un TO 7 (THOMSON devrait l'offrir à ses acheteurs de matériel !...) » ¹¹⁷.

Ainsi que nous le verrons au chapitre 16 en décrivant l'opération « Informatique pour tous » (notamment dans ses aspects associationnistes), ce logiciel connu dès sa naissance de gros problèmes de diffusion ¹¹⁸. Le CNDP ne parvint jamais à prendre en charge celle-ci (pas plus qu'il n'arrivait à effectuer correctement la commercialisation de ses propres productions ¹¹⁹), et le Ministère de l'Education Nationale l'oublia à **deux reprises** du catalogue des 697 logiciels de l'opération « IPT » (Informatique pour tous). En effet, pas plus dans la première édition (septembre 1985) que dans la seconde (février 1986), ELMO 0 ne figurait pas ¹²⁰.

116 Avec de très grosses difficultés à utiliser à son profit les espaces interstitiels prévus par l'hypothèse B4.

117 *Ecole Libératrice* n° 12 du 8/12/1984, p. 29. Voir l'annexe A-4 pour le texte intégral décrivant ce logiciel.

118 C'est ce que nous laissons entendre dans l'article cité dans l'annexe A-4.

119 Ainsi que nous l'avons rappelé au chapitre précédent.

120 Précisons qu'il ne s'agissait pas d'un problème de prix. D'autres logiciels étaient aussi onéreux (environ 700 F) ou davantage. Il ne s'agissait pas non plus de

Nous soulignons ce fait à la rentrée de 1985 :

.M4.L'oublié à ne pas oublier...

« Il était présent dans les stages du printemps 85. Il avait disparu des stages d'été... Il ne figure pas dans les valises de didacticiels..

On aura reconnu **ELMO 0**, le logiciel d'entraînement à la lecture, édité par l'AFL que nous avons présenté dans ces colonnes en novembre 84 .

On veut croire qu'il ne s'agit que d'un oubli. Ou alors nous aimerions savoir quels critères la commission de sélection (*à propos quelle commission ?*) a-t-elle bien pu trouver pour le rejeter. Comme nous écrivions à l'époque “**ELMO 0** a réussi le prodige de rendre éminemment attractif un TO 7/70” (ou un MO 5 du nanoréseau). Et ce d'autant plus qu'une **nouvelle version nanoréseau est désormais disponible pour environ 800 F**. Elle ne figure pas sur le premier catalogue de FIL ¹²¹ (elle figurera sur la seconde édition, à paraître en janvier lorsque les crédits auront été épuisés...). Pensez-y dès maintenant en rédigeant vos commandes...

Il nous semble que dans la version sur disquettes (le seul défaut de la version sur cassette tenait à l'extrême lenteur de lecture, imputable aux matériels et non au logiciel), *ELMO 0 aurait dû trouver une place centrale dans les logiciels de la “valise”*.

Quant à ceux qui penseraient qu'ELMO 0 n'est utilisable que par des enseignants “labellisés” AFL, nous

« qualité » qui aurait pu être jugée « insuffisante » puisque les pires productions avaient été prises. En fait, presque tout ce qui « tournait » sur TO7 et MO5 (deuxième modèle de Thomson, présenté comme une version « simplifiée » du premier !) se trouvait dans ce fameux catalogue (édité par la coopérative CAMIF).

121 *France Image Logiciel*, société mixte regroupant le CNDP (20%), la CAMIF (40%), et les éditeurs privés, dont Nathan (40%).

répondrons qu'un didacticiel de ce type, notamment grâce à son paramétrage ¹²², permet tous les *détournements* possibles. On peut par exemple l'utiliser pour vérifier des acquis en sciences naturelles, en histoire, en langues, voire en mathématiques. A lui seul ELMO 0 offre quelques-unes des fonctionnalités les plus intéressantes de systèmes auteurs beaucoup plus onéreux ¹²³. Ajoutons que des versions en langues étrangères (notamment en anglais) vont aussi être disponibles ¹²⁴. On peut même imaginer des versions futures mettant en œuvre "l'environnement réseau", et exploitant au maximum ses (maigres) fonctionnalités "bureautiques" ¹²⁵.

Autant dire qu'à notre avis, ne pas retenir ELMO 0 dans sa liste d'achats est une décision grave, que l'on peut certes prendre pour des raisons pédagogiques personnelles, mais en tous cas, pas par simple oubli... » ¹²⁶.

Constatant qu'Elmo était toujours « *oublié* » dans le catalogue complémentaire ¹²⁷ de février/mars 1986, nous intervenions une dernière fois pour dénoncer ce « scandale » :

Le feuilleton ELMO 0 : On achève même les blessés...

« Ceux qui ont reçu à temps le *catalogue complé-*

122 C'est à dire la possibilité pour l'utilisateur de « *paramétrer* » son utilisation, en termes de contenu, d'évaluation ou de progression. Avec ce genre de logiciels, on peut sans cesse adapter le produit aux circonstances de son utilisation, ce qui n'est évidemment pas le cas avec les logiciels éducatifs actuels qui imposent aux élèves comme à leurs maîtres leurs progressions parfois surprenantes ou discutables.

123 Nous visions tout naturellement LUCIL dont nous allons parler ci-après.

124 Les Belges utilisaient déjà une version néerlandophone.

125 Il a fallu attendre 1987 pour que quelques logiciels commencent à permettre d'échanger des fichiers entre les postes du « nano-réseau ». Malheureusement, vu les contraintes imposées par le matériel et le logiciel d'exploitation, ces tentatives restèrent sans lendemain.

126 *Ecole Libératrice* n° 8 du 9/11/1985, p. 11.

127 Véritable « *voiture-balai* » pour les produits périmés...

mentaire des logiciels IPT ont pu constater qu'**ELMO 0 version nanoréseau n'y figurait toujours pas** (et n'était par conséquent pas achetable)... Ce qui est d'autant plus scandaleux que les disquettes sont disponibles : nous en avons des exemplaires pour nos stages... »¹²⁸.

Rien n'y fit. Les choix étaient déjà effectués depuis longtemps dans l'Education Nationale¹²⁹ comme au Ministère des Affaires sociales et de la Solidarité nationale.

Venons-en à présent au produit concurrent, **LUCIL**, de la société *Vendôme Formation*.

Dans les réunions exploratoires du GPLI, nous avons insisté sur l'intérêt d'ELMO 0. Il en fut de même des autres association-relais présentes (AJAR, ACEREP). En mai 1985, il pouvait sembler que le choix se porterait sur ce logiciel, aussi bien pour l'opération « *Illettrisme et Service National* » que pour les actions lancées directement par le GPLI.

C'est alors qu'intervint l'ex-futur **Centre International de la Communication (CIC)**, devant s'ouvrir à la Défense en 1988. Pour des raisons qui nous sont demeurées mystérieuses, le CIC fut amené à intervenir dans le travail du GPLI (vraisemblablement parce qu'il devait financer une partie de

128 *Ecole Libératrice* n° 26 du 26/4/1986, p. 14. Nous faisons allusion à des stages de second niveau, que nous avons en partie conçus pour le Syndicat National des Instituteurs et des Professeurs d'enseignement général de collège en novembre/décembre 1985 (on notera que l'institution de l'Education Nationale n'organisa jamais elle-même des stages de second niveau).

129 En ce qui concerne l'Education nationale, nous donnerons les raisons au chapitre 16.

l'opération, jugée à l'époque tout à fait prioritaire et fortement « médiatique »¹³⁰).

Alors que les participants s'étaient séparés à l'issue d'une réunion avec ELMO 0 « certifié » par les experts informatiques, la réunion suivante vit un Chargé de Mission du Ministre affirmer tout d'abord que l'illettrisme étant un « *problème massif* » vis-à-vis duquel, le Ministère du Travail¹³¹ :

« souhaitait mettre à disposition de tous les publics concernés les meilleurs moyens de faire du rattrapage en utilisant les meilleurs dispositifs existants... »¹³².

A ce moment de son exposé, la plupart des participants s'attendaient à ce que soit annoncé ELMO 0. ***Malheureusement, il s'agissait de LUCIL*** (qui était alors un « *produit potentiel* » annoncé, mais quasiment inconnu).

Au feu de questions qui succédèrent, il ne fut opposé que des réponses ambiguës. Pour ELMO 0 on verrait (si on ne pouvait pas « *faire quelque chose...* »).

De fait, à la rentrée de septembre 1985, en présence du Ministre, le groupe d'« experts », élargi à d'autres représentants d'institutions dut assister à la présentation de du logiciel LUCIL. Voici d'ailleurs comment un Chargé de Mission présentait

130 Au sens où elle devait assurer une bonne couverture de presse.

131 Qui avait repris la tutelle de celui des Affaires sociales et de la Solidarité nationale.

132 Déclaration de M. J.-M. STIÉVENARD (Cabinet du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle). GPLI, MVS, notes personnelles, Paris, juin 1985.

l'affaire en mai 1986 :

« En 1985, M. Michel Delabarre, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, prend l'initiative d'une action de portée nationale ¹³³. Après consultation d'un Groupe National d'Experts ¹³⁴ et après avoir procédé à une étude des produits et des méthodes d'apprentissage de la lecture existant sur le marché ¹³⁵, il décide la mise en chantier de LUCIL. » ¹³⁶.

Les premiers tests révélèrent un produit nettement moins puissant qu'ELMO 0, totalement fermé, non paramétrable, et de plus, pas encore au point (c'est-dire contenant des « *bogues* »). Le comble fut atteint lorsque le PDG de Vendôme Formation annonça le prix de son produit : environ 12 000 F la pièce (avec une mallette de présentation !) contre moins de 1000 F pour ELMO 0.

On appréciera mieux le sel de l'affaire en sachant que Vendôme-Formation avait sous-traité avec le CUEPP de Lille et fait développer son produit le plus rapidement possible pour « *attaquer le marché et s'y positionner* ». Pour les naïfs qui

133 En fait le GPLI avait été créé par le Ministère précédent (de la Solidarité Nationale) et il réfléchissait depuis au moins 1984 sur l'emploi de l'informatique.

134 Sic.

135 Resic.

136 Gilbert PETTE, Chargé de mission au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, in *LUCIL, un outil nouveau au service de la lutte contre l'illettrisme*, Numéro spécial sur l'informatique de la revue *Ancre*, n°7, mai 1986, p. 104. Effectivement, le Ministre décida (contre l'avis des experts). Mais était-ce bien le Ministre comme le prétend ce Chargé de mission ? Dans le même numéro de revue, on pouvait lire un article de Jean-Pierre Bénichou, Président de l'AFL, un entretien avec Jean Foucambert, présentant ELMO 0, ainsi qu'un article de nous-même sur *l'Exclusion des jeunes en difficulté* (cf. p. 1275, sq.).

croyaient que les associations (relais ou non) pouvaient œuvrer dans la lutte contre l'illettrisme en observant une éthique de « *service au public* », le choc fut sans doute brutal de constater que la puissance publique avait délibérément préféré favoriser une société privée pour lesquels les illettrés n'étaient qu'un « *marché* » captif et juteux.

Quant à la dernière pièce du puzzle, c'est-à-dire la présence insolite du Carrefour de la Communication (CIC), elle trouvait logiquement sa place si l'on savait que Vendôme Formation était une filiale de l'UAP (Union des Assurances de Paris) et que la Présidente de l'UAP avait pris un an auparavant la Présidence du CIC ¹³⁷.

Nous avons assez longuement décrit ces mécanismes pour montrer, sur un cas concret, ce que nous appellerons au chapitre 17, les limites « *naturelles* » de l'innovation sociale d'origine associative.

Dans la « guerre LUCIL-ELMO 0 », on a pu observer que la la « *double alliance conservatrice* ¹³⁸ » des grandes institutions publiques (Ministère du Travail, CIC), privées (UAP, Vendôme Formation) et mixtes (CUEPP) était venue à bout de la « *triple alliance innovante* » entre des *associations-relais* (MVS, AJAR, ACEREP), des *associations indépendantes* (AFL ¹³⁹) et une *institutions atypique* (GPLI). En interprétant

137 Il s'agissait de Mme Yvette Chassagne.

138 Nous aurions eu envie de dire la « *Sainte alliance* »...

139 L'AFL n'est pas totalement indépendante, en ce sens qu'elle vit en grande partie de

cet épisode avec une *distance* suffisante, on y retrouvera nos hypothèses **B1**, **B2**, **B3** et **C1**.

En conclusion, nous pouvons dire que l'AFL après avoir été doublement « trompée » par l'Education Nationale (avec le plan « Informatique pour tous »), puis avec le Ministère du Travail (avec la concurrence injustifiable de LUCIL) n'avait plus qu'à s'éloigner encore davantage du carcan institutionnel, ce qu'elle a commencé depuis, en augmentant son autofinancement et en abandonnant les standards captifs (et toujours périmés) de l'Education nationale ¹⁴⁰. Après la récupération opérée par « Informatique pour tous » (sur une bien plus grande échelle), nous serions tenté de dire que l'institution normalisatrice, intégratrice et conformiste avait fait subir le même sort aux tenants d'une « informatique rénovatrice », voire « libératrice » ¹⁴¹

En ce qui nous concerne, cette affaire fut l'occasion d'un douloureux débat de conscience que la rudesse du titre de notre dernier article sur ELMO « *On achève même les blessés* » (cité supra) révélait assez bien. Nous étions au courant de la

subventions de l'INRP sous forme du paiement des traitements des ses chercheurs permanents. Mais on peut considérer qu'elle dispose d'une liberté de manœuvre quasi-totale, en raison de son prestige et des ses ressources propres (vente d'ouvrages par exemple).

140 On notera avec intérêt que l'AFL vient de commercialiser (en 1987) une version améliorée et très puissante de certains des modules d'ELMO 0 afin de proposer un produit de préparation des cours de français sur matériel Apple 2 GS (nettement plus performant que les TO7, TO8, MO5, MO6 et TO9 de la gamme Thomson, d'ailleurs tous abandonnés en 1987).

141 Derrière ces épithètes un peu forcées se trouvent des réalités de terrain extrêmement fortes que nous reverrons au chapitre 16 avec l'étude du plan « Informatique pour tous ».

manipulation ¹⁴², mais ne l'avons pas totalement dénoncée dans les colonnes de la revue *l'Ecole Libératrice* ¹⁴³, en partie pour ne « *pas tirer sur l'ambulance* ». La dénoncer aurait-il fait avancer nos thèses ? Nous ne le pensons pas, car, ainsi que nous le verrons en conclusion, la distanciation que nous essayons de faire se développer *n'est pas réductible à la méfiance systématique ou à la suspicion*.

.M1.13.9. L'institut de cinéma scientifique

Nous allons brièvement examiner ce dernier exemple, en ce sens qu'il s'agit d'une association indépendante, très faiblement subventionnée et qui réalise quasi-intégralement une œuvre de service au public. Ceci est d'autant plus intéressant à signaler qu'il existe (ou a existé) des associations du même champ audiovisuel (au sens large), fortement subventionnées et ne fournissant selon nous aucun service. L'exemple le plus intéressant serait sûrement l'**Agence Octet** du Ministère de la Culture ¹⁴⁴. On notera qu'elle a eu l'insigne sagesse de se

142 Ainsi que de quelques autres renseignements que nous jugeons inutiles de décrire plus précisément.

143 A l'époque, nous aurions sûrement eu la liberté politique de le faire, vu nos relations très amicales avec le Rédacteur en chef de la partie pédagogique de la revue.

144 Cette Agence, dotée de moyens financiers importants s'occupait de nouvelles images de « *vidéo-clips* », etc. En fait, elle passait de gros contrats de développement pour des produits sans lendemains à la société ODA, filiale d'Havas (par exemple, l'opération *Salamandre* et les « *bornes audiovisuelles* » équipées de

saborder avant les élections de mars 1986 (il était peut-être inutile de risquer le scandale).

L'Institut de Cinématographie Scientifique (ICS) a été fondé en 1930 par Jean Painlevé. Voici un bref descriptif de ses activités (voir aussi l'annexe E-21 pour son historique, tel que Jean Painlevé nous l'a lui-même retracé).

.M2.13.9.1. Descriptif sommaire

.M9.Figure 13.16. L'Institut de Cinématographie Scientifique

Sigle/repère	ICS (Institut de Cinématographie Scientifique)
Nombre d'adhérents	Environ 50 (quelques « institutionnels ») + les personnes intéressées par les projections de films scientifiques.
Budget annuel	200 000 F
Publics dominants	Enseignants, chercheurs
Publics sous-dominants	Personnes intéressées par l'actualité scientifique
Moyens d'actions	Organisation de projections. Prêt et location de films.
Moyenne d'âge du C.A.	55 à 60 ans
Administrateurs	Producteurs de films scientifiques - Réalisateur - Scientifiques
Type de fonctionnement	Secrétaire générale financée par une association sœur (l'Association Internationale du Cinéma Scientifique). Deux à trois salariés permanents (payés au SMIG, d'où un « turn over » assez important).

vidéodisques interactifs).

Nous ne situerons pas ici l'œuvre, considérable et malheureusement méconnue en France de Jean Painlevé ¹⁴⁵, nous nous intéresserons seulement à ce qui nous paraît pertinent par rapport à nos thèses.

.M3.1. Le cinéma scientifique constitue un puissant distanciateur

Montrant la nature en la grossissant, en la rapprochant, en contractant ou en dilatant le temps, il aboutit toujours à une prise de recul par rapport à celle-ci, d'où sa force. Nous ne développerons pas davantage ce point ici et renverrons à ce que nous en avons déjà dit dans un de nos ouvrages ¹⁴⁶.

.M3.2. L'ICS, une « association innovante » ?

Depuis sa fondation, il nous apparaît que l'ICS a connu un rôle fortement innovant. Ceci passe par l'utilisation du **support cinématographique** (aujourd'hui, ce serait la vidéo et l'image de synthèse ¹⁴⁷), mais aussi par le **genre** lui-même (le cinéma scientifique considéré comme déclencheur ou catalyseur de l'auto-distanciation immanente et de l'identification/ projection/

145 Quoique l'on puisse peut-être discerner quelques « améliorations » tardives. Ainsi le Musée de la Villette a-t-il décidé de baptiser une de ses salles du nom de Jean Painlevé, « *fondateur du cinéma scientifique contemporain, dans la lignée de Jules Etienne Marey* » (Discours d'inauguration), Paris, 26/9/1987.

146 Sur l'audiovisuel, le diaporama et l'« *atemporalité* » de l'image fixe. rappelons aussi les études sémiologiques de Guy GAUTHIER sur la fixité photographique.

147 Les projets actuels de Jean Painlevé font appel à ces technologies.

transfert, conformément à notre description dipolaire **A5**, **A6** et **A7**). Mais, de plus, l'ICS a tenté d'innover aussi dans la **diffusion** de films au début considérés exclusivement à l'usage des spécialistes. C'est aussi sur ce terrain que se situe l'apport, selon nous inestimable, de Jean Painlevé. En mettant de la poésie dans ses films scientifiques, il a su faire sortir le film scientifique de son relatif ghetto.

Nous pensons que la vie et l'œuvre de Jean Painlevé ont apporté des validations constantes de notre hypothèse **B2**. Quant à **B3**, nous pourrions considérer qu'elle l'a « conduit » à créer l'ICS.

Venons-en à présent à **B4** que nous avons nous-même, à notre niveau, souvent activée. L'histoire de l'ICS de sa création à nos jours montre à l'évidence que B4 n'a pas « tenté » Jean Painlevé. Soit qu'il ait considéré qu'il n'y avait pas d'espaces interstitiels ou de niches écologiques susceptibles d'accueillir un foyer d'innovation technique et sociale, soit que ces espaces demeuraient trop étroits pour tolérer un développement significatif de (son) innovation.

Il existe une troisième solution, à nos yeux, plus vraisemblable, selon laquelle Jean Painlevé n' a pas voulu s'engouffrer dans ces possibles « niches » *de crainte de ne plus en sortir*. En d'autres termes, il nous apparaît plutôt que c'est son attitude constante anti-institutionnelle, confinant à l'anarchisme qui l'a empêché de chercher à bénéficier des

institutions ¹⁴⁸. D'où aussi sa méfiance envers celles-ci (et réciproquement ¹⁴⁹).

Nous pourrions ainsi poser un corollaire à B4 en indiquant que la « squatterisation » des niches d'innovation, pour ne pas se dévoyer (s'institutionnaliser ?) ne devrait jamais être trop longue et se trouver renouvelée en permanence.

C2 s'applique assez bien à la situation actuelle de l'ICS (d'où notre projet de le redynamiser).

.M2.13.9.2. Caractéristiques de notre action

148 Alors qu'en tant que « *fils de* » comme il aime à le dire lui-même, il aurait peut-être pu « *profiter de la situation* ».

149 Il ne resta à la direction du Centre National du Cinéma que 7 mois en 1944, le temps cependant de promouvoir plusieurs réformes importantes, comme par exemple la création de la Commission Supérieure Technique du Cinéma.

Figure 13.17. Notre action vis-à-vis de l'Institut de Cinématographie Scientifique

Structure	Projet de « réorganisation » et de développement tenant compte des nouvelles possibilités de diffusion (cassettes, câble, satellite). Ce travail aurait dû être réalisé grâce à un détachement partiel ¹⁵⁰ de l'Education nationale qui ne fut jamais obtenu.
Production	Pré-étude pour M. Jean Painlevé
Supports	Papier
Matériel	-
Accueil par le CA	Non présenté au CA - Aucun financement envisageable (excepté un financement personnel de M. Painlevé) ¹⁵¹
Effets immédiats	Aucun
Effets plus lointains	Aucun

Voici comment nous présentions un dossier envoyé au Ministère de la Culture en mars 1983 :

150 Détachement ne nous concernant pas nécessairement nous-même. Malgré cinq années de tentatives incessantes, des dossiers envoyés dans différents ministères, une réponse « personnelle » de Jack Lang, du secrétariat général de la Présidence de la République, il nous fut impossible d'obtenir, ni pour nous-même, ni pour qui que ce soit d'autre, la moindre mesure de détachement partiel (100 000 F/an) alors que les budgets du Centre National du Cinéma lui permettent de soutenir toutes sortes de manifestations plus ou moins « utiles ». Quant à l'Education Nationale, il nous fut répondu qu'« *il ne s'agissait pas de tâches concernant l'enseignement...* » alors que l'œuvre de Jean Painlevé est tout entière dédiée à l'enseignement.

151 Il faut préciser que l'ICS peut continuer à exister de manière autonome grâce aux dons permanents que lui octroie son fondateur. Ainsi, en 1986, l'ICS recevait 70 000 F de subvention du CNC (finançant tout juste un poste de secrétaire). Les ressources propres s'élevaient à environ 50 000 F (deuxième secrétaire...). Le reste (loyer des 400 m² avenue des Ternes, les charges et les frais divers sont directement financés par Jean Painlevé.

« Ce projet reprendrait en les élargissant les objectifs fixés dans le dossier d'accompagnement de la demande de détachement, enrichi d'un projet d'action positionnant l'Institut de Cinématographie Scientifique dans une dialectique innovante d'expérimentation sociale prenant pour point de départ les gadgets technologiques, ou les jeux informatiques et pour dessein global la réappropriation d'une culture scientifique et technique par tous les jeunes, dont la nécessité se fait cruellement sentir dans les sociétés post-industrielles (cf. 9 ème Plan). »¹⁵².

Un peu plus loin, nous tentions de montrer ce que devrait être l'impact de la science chez les jeunes |

« Dans ce contexte, on peut s'étonner de l'état de sous-connaissance, de sous-compétence et de sous-culture dramatiques des jeunes de nos sociétés vis-à-vis des sciences et des techniques. Si une nouvelle "Encyclopédie"¹⁵³ voyait le jour aujourd'hui, l'effort de popularisation de la connaissance scientifique devrait être encore plus intense qu'il le fut sans doute du temps de d'Alembert et de Diderot. »¹⁵⁴.

Nous insistions enfin sur ce que nous appelons ici la complémentarité des médias et ses conséquences sociales :

« Une nouvelle *alphabétisation* paraît nécessaire et urgente, sauf à admettre de sombrer dans des civilisations

152 Projet pour l'ICS. Dossier communiqué au Ministère de la Culture et au Centre National du Cinéma (CNC).

153 Nous faisons bien entendu allusion au pré-projet de nouvelle grande Encyclopédie du Ministère de la Recherche et de l'Industrie.

154 Idem.

de l'esclavage intellectuel, et de là dans l'esclavage tout court ¹⁵⁵.

Si l'on suit quelque peu cette brève analyse, on ne peut qu'être frappé du rapprochement de ces deux faits : l'analphabétisme scientifique et la passion des objets technologiques.

Dès lors, pourquoi ne pas essayer d'utiliser l'une pour faire découvrir l'autre ?

Et pour rester concret, pourquoi ne pas réorienter la "motivation technologique" déclenchée par les appareils en *envie de comprendre comment ils fonctionnent* ? ¹⁵⁶.

Dans la liste des objectifs, on pourra remarquer que notre perspective distanciatrice était présente :

6. Développer leur curiosité et leur *esprit critique* vis-à-vis des sciences, des techniques et de l'organisation générale des systèmes de communication des sociétés post-industrielles. » ¹⁵⁷.

Pour des raisons tenant essentiellement aux compressions budgétaires de 1983/84, ce projet n'eut pas de suite. Mais ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, nous en retrouvâmes quelques « traces » auprès de diverses institutions, comme l'Agence Octet ou la MIDIST ¹⁵⁸.

155 On aura reconnu le thème huxleyen que nous avons souvent utilisé dans nos présentations publiques.

156 Ibidem.

157 Ibidem.

158 Mission Interministérielle pour la Diffusion de l'Information Scientifique et Technique (créée en 1982. Dissoute en 1986).

.M1.13.10. Les clubs informatiques

.M2.13.10.1. Le public des clubs

Nous en avons déjà examiné des variantes sous la forme d'associations qui traitent d'informatique dans l'enseignement (EPI, ADEMIR entre autres ¹⁵⁹) ainsi que du « Club Apple » qui représente un club d'un type bien particulier puisqu'il n'y a plus de cotisation depuis 1984 et aucune élection de Conseil d'administration (les dirigeants sont purement et simplement nommés par la société et rétribués par elle).

Dans ce chapitre, nous nous proposons d'étudier dans le détail des associations que nous avons pu étudier de l'intérieur pendant un temps suffisamment long, ce que nous n'avons pu réaliser avec les clubs informatiques. De plus, il s'agit d'un terrain un peu mieux connu, mieux balisé par quelques études, menées entre autres par Evelyne Pierre pour le Ministère de la Culture.

Rappelons enfin qu'au chapitre 15, avec l'étude de la Fondation X2000, nous pourrions examiner plus en détail certains des clubs affiliés à ce réseau.

C'est pourquoi, nous nous contenterons ici de préciser

159 Cf. chapitre 4, pp. 462, sqq.

quelques aspects quantitatifs généraux, tirés essentiellement des études de l'INEP (Institut d'Education Populaire) et de celles du Ministère de la Culture.

D'une manière générale, les clubs sont plutôt urbains (65 à 75% dans les grandes villes) et fréquentés quasi-exclusivement par la gent masculine (80% au moins avec des pointes à 95%). Les participations sont le plus souvent intenses et assez fréquentes (2 à 3 heures par quinzaine). On y vient pour tout un faisceau de raisons, dont celle de disposer de matériel (cette motivation est en forte baisse avec la chute des coûts qui permet de s'équiper), pour apprendre à programmer (en Basic le plus souvent) ou pour échanger des idées, des programmes, avoir des contacts. Les habitués de clubs se recrutent dans plusieurs couches de la société avec une nette prédominance des jeunes et des cadres. Du point de vue de la vie associative, bon nombre de ces clubs se sont déclarés selon la loi de 1901 (et ont déposé des statuts), mais une proportion non négligeable semble vivre sans statut. Quant aux cotisations, on observe des variations très importantes. Certains clubs fixant des taux assez élevés (jusqu'à 1000 F par an), tandis que d'autres restent dans des limites plus traditionnelles (environ 150 à 300 F).

.M2.13.10.2. Nos hypothèses

Pour reprendre notre approche centrale, nous pourrions avancer que ces clubs de la première heure (par exemple ceux

qui ont donné naissance au réseau **Microtel**¹⁶⁰) ont fortement activé notre hypothèse **A1** dans leurs activités de programmation (fonction de création) et d'échanges de programmes (fonction de communication). **A2** a également été amplement vérifiée avec ce qui a été appelé l'évolution des clubs de la bidouille¹⁶¹ à la communication. En anticipant un peu sur la suite, nous pourrions dire que **A3** s'est trouvée démontrée lorsque les institutions se sont occupées de l'informatique en cherchant à la « *canaliser* » ou à la « *banaliser* »¹⁶². Les autres hypothèses, **A5**, **A6** et **A7** peuvent être facilement illustrées, par exemple en étudiant les réactions face aux jeux éducatifs¹⁶³. Aussitôt que les institutions ont cherché à s'occuper de socialisation de l'informatique, **B1** et **B3** se sont immédiatement appliquées (nous en avons vu quelques exemples).

Quant à **C2**, il nous semble qu'elle a été validée par la quasi-totalité des clubs, sauf l'infime minorité qui s'engageait plutôt dans **C3** (en recourant à l'informatique comme instrument de promotion ou de propagande).

160 Profitons-en pour signaler l'étonnante myopie d'une partie du secteur socio-éducatif qui a ignoré (ou fait semblant d'ignorer) pendant longtemps l'existence du réseau Microtel, jugé réservé aux « riches », voire aux « bourgeois » (réflexion que nous avons entendue d'assez nombreuses fois).

161 Il peut s'agir de bidouille, c'est-à-dire de bricolage plus ou moins inspiré en « hard » (sur le matériel) ou en soft (sur le logiciel).

162 Nous nous sommes souvent « *battu* » contre ce terme et ce qu'il était censé représenter. Un objet technique peut être banal ou extraordinaire, mais ce qui compte, c'est le type d'usage (d'ailleurs variable) que l'on en fait. De plus, nous considérons que ce concept devrait être examiné en fonction de notre approche du dipôle ADI/IPT.

163 Cf. l'étude de Sh. TURKLE, *Les enfants de l'ordinateur*, op. cit.

.M1.13.11. Les clubs d'audiovisuel

Malgré leur faible impact médiatique, qui les empêche d'être « porteurs » pour les médias ¹⁶⁴, **les clubs audiovisuels** (par exemple de photo) continuent de représenter un public quasiment aussi important (compte tenu de l'imprécision des statistiques, presque toujours basées sur des enquêtes effectuées sur d'autres sujets). Nous nous contenterons de signaler que nos hypothèses s'appliqueraient aussi bien à leur situation qu'à celle des clubs de micro-informatique ¹⁶⁵.

Après ces études généralistes, il est temps d'étudier en profondeur une association-relais type. Nous commencerons par **Media et vie sociale** que nous avons pu observer plusieurs années de suite, aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur.

164 Sauf, bien sûr s'il s'agit de radio-télévision, ce qui fera retrouver une trace supplémentaire d'auto-référence).

165 En fait, une étude plus fine montrerait que l'on peut pousser ce parallèle assez loin.